

La question référendaire

"Pour franchir une étape décisive..."

— René Lévesque



par Norman Delisle

QUEBEC (PC) — Les Québécois seront invités le printemps prochain à dire s'ils "accordent au gouvernement du Québec le mandat de négocier l'entente proposée entre le Québec et le Canada".

Le premier ministre, M. René Lévesque, a dévoilé jeudi après-midi à l'Assemblée nationale le texte de la question qui fera l'objet du référendum du printemps 1980.

Si l'Assemblée nationale approuve le texte, ce qui ne saurait faire l'objet de doutes compte tenu de la majorité que le gouvernement détient en Chambre, les bulletins du vote référendaire comporteront le texte suivant: "Le gouvernement du Québec a fait connaître sa proposition d'en arriver, avec le reste du Canada, à une nouvelle entente fondée sur le principe de l'égalité des peuples; cette entente permettrait au Québec d'acquiescer le pouvoir exclusif de faire ses lois, de percevoir ses impôts et d'établir ses relations extérieures, ce qui est la souveraineté — et, en même temps, de maintenir avec le Canada une association économique comportant l'utilisation de la même monnaie; tout changement de statut politique résultant de ces négociations sera soumis à la population par référendum. EN CONSEQUENCE, ACCORDEZ-VOUS AU GOUVERNEMENT DU QUEBEC LE MANDAT DE NEGOCIER L'ENTENTE PROPOSEE ENTRE LE QUEBEC ET LE CANADA?"

Suivent les deux réponses entre lesquelles les Québécois auront le choix: OUI et NON.

La question sera imprimée sur les bulletins de vote en français et en anglais, de même qu'en langue amérindienne et inuit lorsqu'il y a lieu.

La question sera débattue pendant 35 heures à l'Assemblée nationale, à la reprise des travaux parlementaires vers la mi-février, avant de faire l'objet du référendum en mai ou juin 1980.

Dans sa déclaration, M. Lévesque a souligné que le "peuple québécois n'a jamais eu l'occasion depuis sa naissance, il y a plus de 370 ans, de se prononcer démocratiquement sur son avenir".

C'est pourquoi, a poursuivi M. Lévesque, le gouvernement soumet au peuple une question qui "permettra de franchir une étape décisive".

Le premier ministre a expliqué que l'option soumise consistait à "devenir pleinement responsables de (notre) collectivité au moyen d'une nouvelle entente fondée sur l'égalité fondamentale de chacun des partenaires".

Un double objectif est poursuivi dans cette nouvelle entente, estime M. Lévesque: d'une part, donner au Québec le pouvoir exclusif de faire ses lois et d'employer ses impôts ainsi que le droit de participer à la communauté des nations. D'autre part, maintenir avec le Canada des liens étroits et mutuellement avantageux d'une union économique assortie d'une union monétaire.

Deux tendances ont été observées au cours des dernières années et paraissent irréconciliables, estime M. Lévesque. Un Québec qui cherche à augmenter ses pouvoirs

et à devenir progressivement maître chez lui, face à un régime fédéral "réagissant à cette pression montante en durcissant sa résistance au changement".

M. Lévesque a noté au passage l'unanimité qui est en train de se faire, selon lui, contre le statu quo. La preuve, dit-il, c'est "l'impossibilité ou nous sommes de nous doter d'un milieu aussi français que l'Ontario est anglais", une situation que

le "tribunal suprême vient de confirmer".

Trois autres preuves citées par M. Lévesque: les "embûches" dressées par la multinationale Asbestos Corporation pour empêcher les Québécois d'exploiter l'amiante, une de leurs richesses naturelles; le danger "toujours présent" qu'Ottawa envahisse nos champs traditionnels de taxation sous prétexte de crise; enfin, la baisse constante de notre poids relatif dans l'ensem-

ble canadien.

"C'est pourquoi il est devenu nécessaire, sans pour autant briser les liens, de récupérer la totalité de nos pouvoirs politiques, a ajouté M. Lévesque. Le fédéralisme s'est refusé à toute réforme satisfaisante et il n'est tout simplement pas dans sa nature de s'y prêter."

Selon le premier ministre, ceux qui croient encore au renouvellement du fédéralisme se "préparent fatalement à la même déception".

Le QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

7e année No 70

Vendredi 21 décembre 1979

24 pages

LA COPE

30¢

AU COMPTOIR

bonjour

Météo

Ciel variable, vents modérés.

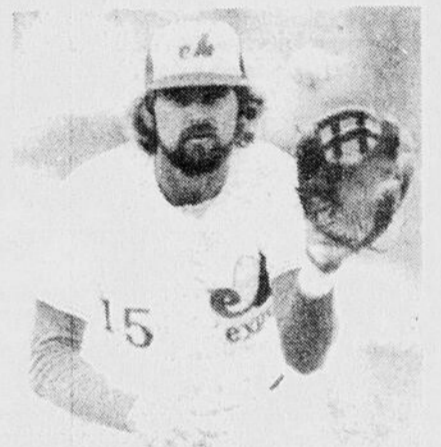
Page A 2

La

Quotidienne:

Dans l'ordre: 4-5-8

Baseball



Larry Parrish fait un attrapé au cours d'une partie au stade olympique de Montréal, fut l'une des grandes vedettes du club.

Les Expos de Montréal ont été choisis le Club de l'Année au Canada, par les chroniqueurs sportifs.

Page B 1

la région

Anniversaire de fondation

Canton Tremblay a l'intention de souligner d'une manière spéciale le 125^e anniversaire de fondation de la municipalité.

Page A 5

La campagne



électorale

Pierre Trudeau a inauguré sa campagne à Winnipeg, hier, en promettant un rôle de premier plan à l'Ouest dans son gouvernement s'il est élu. De son côté, le premier ministre Clark s'est engagé à remettre cinq actions de Pétro-Canada à chaque citoyen canadien tandis que le chef du NPD Ed Broadbent a rejeté cette suggestion.

Page A 12

sommaire

— Annonces classées	B 10
— Bandes dessinées	B 9
— Bourge	A 9
— Bridge	B 9
— Cinéma	A 10
— Décès	B 11
— Finances	A 8
— Horoscope	B 9
— Mots croisés	B 9
— Mot mystère	B 9
— Patron	B 10
— Sports	B 1
— Télévision	A 10

Pour nous rejoindre

Publicité	- 545-4474
Rédaction	- 545-4480
Abonnement	- 545-4664
Annonces classées	- 545-4895

Hôpital Chicoutimi

Feu à la pouponnière!

CHICOUTIMI (AB) — L'incendie qui s'est déclaré hier en début

d'après-midi à l'hôpital de Chicoutimi a causé des dommages impor-

tants évalués pour l'instant à une somme minimale de \$500,000 à \$600,000.

Le feu s'est déclaré vers 13h30 au laboratoire de microbiologie.

Selon les premières constatations, il semble qu'il ait été causé par une fausse manoeuvre d'une employée qui a échappé une bouteille d'alcool-acétone alors qu'un brûleur fonctionnait à proximité. Il n'en fallait pas plus pour allumer l'étincelle qui s'est rapidement propagée.

Le laboratoire de microbiologie a été totalement détruit alors que les laboratoires de radiologie, biochimie et d'hématologie ont également subi des dommages importants, en raison des dégâts occasionnés par l'eau et la fumée.

Après avoir tenté de circonscrire l'incendie, les pompiers de l'hôpital de Chicoutimi réclamaient l'assistance du service d'incendie de Chicoutimi. Il aura fallu deux heures aux deux équipes (27 sapeurs-pompiers) pour éteindre l'incendie.

Pendant ce temps, une soixantaine de patients ont dû être transférés ailleurs, dont une trentaine de poupons et les patients des départements de neurologie, Sainte-Marie et Sainte-Elizabeth. Il semble que l'opération s'est réalisée avec calme.

Selon le directeur général de l'hôpital de Chicoutimi, M. Maurice Cardinal, il est encore trop tôt pour prévoir l'échéancier nécessaire à la reprise des principaux services affectés. Il faudra certai-

nement deux à trois mois pour réaménager complètement le laboratoire de microbiologie, mais on espère pouvoir effectuer des installations temporaires d'ici peu.

Il sera plus facile de réaménager les autres laboratoires.

Les cliniques externes sont fermées aujourd'hui et les dirigeants de l'établissement devraient être en mesure d'annoncer d'ici peu les mesures qu'ils entendent mettre en application. Selon M. Cardinal, il sera sans doute possible d'installer un local temporaire pour le laboratoire de microbiologie, peut-être à l'extérieur de l'hôpital.

Réaction syndicale

L'an dernier, les techniciennes du laboratoire de microbiologie débrayaient pendant une journée, en réclamant des correctifs urgents à l'intérieur de leurs locaux, qu'elles jugeaient inadéquats. Des améliorations "mineures" ont été apportées depuis, déclarait un porte-parole syndical en ajoutant que l'incident survenu hier en démontre l'urgence nécessaire.

On notait également que les techniciennes ont eu de la difficulté à évacuer les lieux, justement en raison de la mauvaise disposition des équipements.

Interrogé à ce sujet, M. Cardinal a dit préférer ne pas se prononcer immédiatement, notamment parce que l'on ne connaît pas encore les circonstances exactes qui ont déclenché l'incendie. Selon lui, il est probable que la négligence en soit la cause.

INTERVENTION PAR L'EXTERIEUR — Les sapeurs-pompiers ont combattu l'incendie par l'extérieur en raison de l'impossibilité de manoeuvrer facilement à l'intérieur.



Dans la région

Pour les fédéralistes: c'est confusion; pour les nationalistes: satisfaction

par Laval Gagnon et Claude Fortin

CHICOUTIMI (CF) — Les souverainistes sont satisfaits de la question proposée pour le référendum québécois et de la clarté avec laquelle elle est exprimée. Les tenants de l'option fédéraliste, de leur côté, s'en prennent à la confusion de son libellé.

Le député de Chicoutimi aux Communes, M. Marcel Dionne, a tenté d'exprimer les commentaires des députés libéraux de la région en poste à Ottawa en soumettant que la question proposée ne fait que refléter la peur accrue du gouvernement du Québec vis-à-vis sa propre option constitutionnelle. Le fait que le texte ne parle à

aucun moment de "souveraineté-association" lui semble, à cet égard, un indice probant de cette crainte et de l'ambiguïté encore accrue qu'on a volontairement laissé planer dans la rédaction de la question.

L'idée de soumettre tout changement politique conséquent à la négociation à un nouveau référendum le laisse perplexe. Il se demande s'il n'y a pas encore là l'indice que le gouvernement québécois pressent la défaite lors de son premier référendum.

Le ministre Bédard

Le ministre Marc-André Bédard estime, quant à lui, que "la question traduite de façon claire et pré-

cise l'intention du gouvernement du Québec de respecter la population à toutes les étapes du cheminement qui nous conduira à un véritable changement politique".

C'est la proposition de soumettre à la population tout changement de statut politique qui lui fait porter ce jugement.

M. Bédard voit dans la démarche du gouvernement l'occasion, même pour les gens qui ne partagent pas ses opinions politiques, de se solidariser à une action qui s'oriente vers une affirmation du peuple québécois.

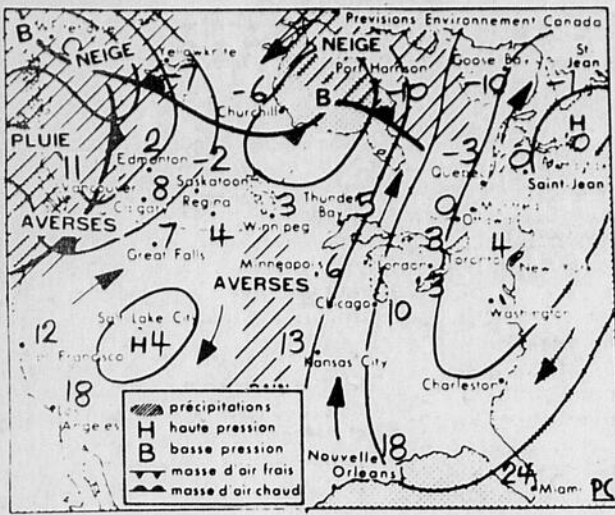
"Il nous faut sortir des mêmes démarches que nous avons, connues depuis cent ans, des mêmes ornières qui nous ont démon-

tré qu'il ne pouvait pas y avoir de changement", a conclu le ministre.

SNQ

De son côté, la Société nationale des Québécois de la région souligne, dans un communiqué émis hier par son directeur général Georges Perron, que la question référendaire est claire dans le sens qu'elle reflète parfaitement la thèse défendue par le Parti québécois, et partant, le gouvernement. Il était impensable d'attendre une question d'une autre nature, souligne-t-on, compte tenu que l'initiative du référendum part du Parti québécois.

météo



prévisions

MONTREAL (PC) — Prévisions du temps au Québec pour la journée de vendredi et aperçu pour samedi.
Abitibi, Témiscamingue, réservoirs Cabonga et Gouin, Pontiac, Gatineau, Lièvre, Laurentides: ciel variable, max. zéro. **Samedi:** nuageux et doux.
Outaouais, Montréal, Trois-Rivières, Drummondville, Estrie, Beauce: ensoleillé et passages nuageux, vents modérés, max. moins 3. **Samedi:** nuageux et doux.
Québec, Rivière-du-Loup, Malbaie: ensoleillé et passages nuageux, max. moins 5. **Samedi:** nuageux et doux.
LAC-ST-JEAN, SAGUENAY, Mauricie, parc des Laurentides: ciel variable, vents modérés, max. moins 7. **Samedi:** nuageux et doux.
Baie-Comeau, Sept-Îles, Basse-Côte-Nord, Anticosti: ciel variable, vents modérés, max. moins 9. **Samedi:** nuageux et doux.
Rimouski, Matapédia, Ste-Anne-des-Monts, parc de Gaspésie, Gaspé: ensoleillé et passages nuageux, vents modérés, max. moins 6. **Samedi:** nuageux et doux.

dans le monde

TORONTO (PC) — Températures enregistrées dans quelques villes d'Amérique du Nord et quelques endroits de villégiature.

	Min.	Max.
Vancouver	7	11
Victoria	4	10
Edmonton	-3	1
Calgary	-4	10
Regina	2	5
Winnipeg	-3	1
Churchill	-15	-7
Toronto	-9	-2
Kingston	-18	-7
Ottawa	-21	-11
Montréal	-21	-10
Québec	-24	-10
Fredericton	-23	-9
Saint-Jean, N.-B.	-19	-8
Moncton	-22	-9
Halifax	-15	-5
Charlottetown	-14	-6
Saint-Jean, T.-N.	-14	-7
New York	-5	1
Washington	0	2
Tampa	9	20
Miami	16	23
Orlando	8	20
Los Angeles	9	18
San Francisco	9	13
Acapulco	24	30
Bermudes	15	19
Kingston, Jamaïque	22	30
Montego Bay	22	30
Mexico	8	21
Monterrey	11	19
Nassau	15	24
San Juan	23	29
St. Kitts	21	30
Trinidad	23	31
Vera Cruz	16	22

Hold-up Clémence du juge à l'égard de deux adolescents

CHICOUTIMI (AB) — Après avoir enregistré un plaidoyer de culpabilité sur les accusations de vol à main armée et de possession illégale d'une arme à feu, deux jeunes âgés de 18 et 19 ans ont été condamnés à passer 18 mois en prison, hier, en Cour des sessions de la paix.

Les deux jeunes, qui en sont à leur premier démêlé avec la Justice, avaient perpétré un vol dans une épicerie d'accommodation de Saint-David-de-Falardeau pour ensuite s'enfuir en possession du contenu de la caisse, soit environ \$150. Au moment du vol, l'un des individus était armé d'un fusil de calibre 12.

En rendant la sentence, le juge André Gauthier a presque répondu aux attentes des procureurs de la Défense et de la Couronne qui s'entendaient pour admettre que les deux jeunes ne devraient pas être condamnés à être emprisonnés dans un pénitencier, ce qui signifie une peine de moins de deux

ans. La Défense a reconnu que le crime commis était très sérieux et que les deux inculpés n'avaient probablement pas réfléchi aux conséquences qui en résulteraient.

Tout en reconnaissant qu'ils en étaient à leur premier crime, la Couronne notait par ailleurs que les accusés "avaient visé dans le mille" en commettant ce délit passible d'un emprisonnement à perpétuité.

Mais en considérant leur jeune âge et la possibilité de non-récidive, la Couronne ajoutait qu'elle consentait à ce qu'on leur évite le pénitencier. En annonçant sa décision, le juge a d'abord fait part de ses hésitations en raison du jeune âge des voleurs. Le magistrat les a par ailleurs invités à penser à leur avenir en précisant "qu'on ne gaspille pas sa vie sur un coup de tête". Le jugement rendu correspond passablement aux sentences prononcées dernièrement dans la région pour des cas similaires.

Drogue Arrestation de quatre personnes

CHICOUTIMI (AB) — Les policiers de la Sûreté du Québec et de la Sûreté municipale de Chibougamau ont procédé à l'arrestation de quatre personnes mercredi soir, dans un établissement hôtelier de Chapais, alors qu'elles s'adonnaient au trafic de drogue.

Au moment de l'arrestation, les policiers ont saisi un livre de marijuana et 10 grammes de cocaïne évalués à une

somme de \$2,300.

Du même coup, les policiers ont découvert que le véhicule utilisé par les prévenus, une wagonnette, était spécialement équipée pour le camouflage, grâce à des installations provenant des États-Unis.

Agés de 18 et 19 ans, trois des quatre personnes arrêtées proviennent de Sherbrooke. L'autre compare est originaire de Chapais.

Bien-être Hausse du niveau d'admissibilité

OTTAWA (PC) — Les familles gagnant jusqu'à \$19,620 par année seront désormais pleinement admissibles au programme des crédits d'impôts applicables aux enfants.

C'est ce qu'a annoncé jeudi, le ministre fédéral de la Santé et du Bien-être social. Un porte-parole du ministère a indiqué que le niveau d'admissibilité a été haussé parce qu'il était in-

dexé au coût de la vie. Ce niveau sera réajusté annuellement.

Il est possible de réclamer ces crédits en préparant un rapport d'impôts.

Les contribuables admissibles peuvent toucher jusqu'à \$218 par année, par enfant âgé de moins de 18 ans.

Pour les familles dont les revenus dépassent \$19,620, ce crédit fiscal est réduit de cinq pour cent.

Mandat d'enquête sur le crime organisé

QUEBEC (PC) — Sur recommandation du ministre

de la Justice Me Marc-André Bédard, le conseil des ministres vient de charger la commission de police du Québec d'un nouveau mandat relatif aux enquêtes sur le crime organisé.

Ce nouveau mandat permettra l'analyse d'un réseau qui se serait adonné à une série d'activités criminelles dans la région de Québec.

Le mandat prévoit que la commission de police du Québec devra soumettre son rapport au procureur général au plus tard le 30 septembre 1980.

D'autre part, le conseil des ministres a également procédé à la nomination à titre de membres additionnels de la commission de police du Québec, monsieur le juge Gilbert Mercier de la Cour des sessions de la paix, et de monsieur Bernard Desnoyers à compter du 21 janvier 1980, jusqu'au 30 septembre 1980.



ESSENCE — Bien que les conducteurs de fardier de l'Alberta jouissent de conditions privilégiées relativement au prix du carburant, la majorité d'entre eux font maintenant en sorte d'économiser à chaque fois que faire se peut, ce même carburant. (Photolaser PC)

En Alberta Les conducteurs de fardier économisent le carburant

EDMONTON (PC) — La hausse du prix de l'essence étant le plaisir de tenir le volant, les camionneurs viennent plus réfléchis, même dans l'Alberta qui regorge de pétrole.

Selon Ernie Figol, patron de Figol Distributors d'Edmonton, les grandes entreprises de camionnage se sont en mesure de s'adapter au renchérissement du carburant. Ce qui l'inquiète, ce sont les entreprises petites et les indépendants qui pourraient acheter l'essence sans tenir suffisamment compte de leurs coûts d'exploitation.

"Cinquante pour cent au moins

de nos clients se soucient d'économiser le carburant", dit Ben Reid, gérant d'International Trucks. Il ajoute que c'est là un progrès notable.

Même son de cloche du côté d'Ivor Holland, gérant de Western Mack Truck à Edmonton: "Même les cowboys se préoccupent d'économiser le carburant."

Précisons tout de suite que ces cowboys ne sont autres que... des camionneurs établis à leur compte.

Au dire de M. Reid, le souci d'économiser le carburant se reflète sur le

marché des camions moyens. Les deux tiers des véhicules qu'il vend sont des diesels.

Il affirme que l'on peut accroître de 60 à 75 pour cent les économies de carburant en passant d'un camion à essence à un diesel.

S'il faut en croire M. Holland, les constructeurs ont perfectionné la mécanique des camions durant les années 70. Il s'ensuit que les boîtes à 16 vitesses pourraient devenir chose du passé. Le moteur diesel tourne plus lentement et n'utilise que quatre ou cinq vitesses.

Des hommes d'affaires lorgnent sur la concession de Rayonier

PORT-CARTIER (PC) — Un groupe d'hommes d'affaires de Port-Cartier demandera au gouvernement du Québec l'autorisation d'exploiter toute la concession accordée à la firme Rayonier, qui a fermé son usine en septembre.

C'est ce que rapportait jeudi le quotidien La Presse.

La filiale d'ITT exploitait un territoire d'une superficie de 52 mille milles carrés sur la Côte-Nord.

Le groupe, formé d'une soixantaine d'hommes d'affaires, de commerçants et de particuliers, a réuni \$100,000 afin de mettre sur pied une scierie qui pourrait em-

ployer 300 personnes.

L'usine de bois de sciage nécessiterait un investissement global de \$7 millions et pourrait entrer en activité au printemps.

Un des promoteurs du projet, l'avocat Berthier Filion, a indiqué que le bois déjà abattu par Rayonier n'était plus récupérable.

Economie

Par ailleurs, plus d'un millier de personnes ont quitté Port-Cartier depuis la fermeture de l'usine de la Rayonier, en septembre. Quatre cents maisons sont à vendre et dix

des 12 conciergeries de la ville sont inoccupées.

Un porte-parole municipal a indiqué que l'espoir de voir revivre le moulin de l'ITT s'estompe de jour en jour.

En outre, si la population baisse, l'activité commerciale dans cette ville de la Côte-Nord ne va guère mieux.

Une étude menée auprès de 75 établissements commerciaux démontre que le chiffre d'affaires global a baissé de 22 pour cent en cette période des Fêtes et les réductions de personnel atteignent 20 pour cent.

Le critique musical du Times se dit ravi du talent de Laferrière

NEW YORK (PC) — pour ses débuts au Carnegie Hall, le 27 novembre dernier, le New York City Opera avait envoyé un représentant et le New York Times avait délégué son meilleur critique musical.

Il s'agit du mezzo-soprano Marie Laferrière, qui a gagné le prix du Concert Artists Guild pour 1979.

Au début de l'an prochain, cette Montréalaise doit justement passer une audition au New York City Opera, à la demande même de sa gérante, l'ancienne vedette d'opéra Beverley Sills.

Son récital au Carnegie Hall faisait partie du prix du Concert Artists Guild. Le ministère canadien des Affaires extérieures avait par ailleurs contribué \$3,500.

Le critique du Times, M. Raymond Frison, a trouvé que son expression était "un plaisir constant, parce qu'elle comprenait la nature de la musique qu'elle chantait, sa relation aux textes et ses différentes exigences stylistiques".

Goitre

Agée de 30 ans, Mme La-

ferrière détient des diplômes des universités de Montréal et de Sherbrooke.

Elle s'est classée première à plusieurs concours internationaux depuis 1971.

Sa carrière a passé près de prendre fin, en 1976, au moment où elle a été opérée pour un goitre.

"Nous avons craint que l'opération n'affecte sa voix, a signalé son mari, le ténor David Doane, mais il

Français

n'en a rien été."

En fait, dès 1977, Mme Laferrière remportait le trophée Dallas Dealey.

M. Doane a rencontré sa future femme à San Francisco, en 1974. Trois jours après cette rencontre, elle s'en allait en Europe pour six mois.

Il se sont finalement épousés, il y a trois ans.

Depuis ce temps, M. Doane a appris le français et il maîtrise maintenant parfaitement bien cette langue.

Leur enfant, Sébastien, 18 mois, va être élevé en français. "Nous voulons qu'il aille à l'école française, a commenté le père. Plus tard, il pourra apprendre l'anglais."

Les Doane, possèdent une maison à Saint-Barthélemy et un appartement à Montréal.

CECO Ratification de la nomination de Morier

MONTREAL (PC) — A Québec, le conseil des ministres a ratifié, jeudi, la nomination du juge Gilbert Morier de la Cour des sessions de la paix à titre de président de la Commission d'enquête sur le crime organisé, ainsi que celle de M. Bernard Desnoyers à titre de commissaire en remplacement de M. Guy Toupin.

M. Desnoyers est un policier de carrière à la Sûreté du Québec depuis de nombreuses années. **Ministre de la Justice** Le ministre de la Justice, M. Marc-

André Bédard a également annoncé la prolongation du mandat du commissaire Raymond Boily jusqu'au 30 septembre 1980. Ces nominations entrent en vigueur à compter du 21 janvier.

Au cours des prochains mois, la CECO se penchera sur un réseau de criminels opérant dans la région de Québec.

Au terme de leur mandat, soit le 30 septembre, les trois commissaires devront soumettre leur rapport au procureur général.

Le QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
1051, BOUL. TALBOT, CHICOUTIMI

Fondé le 1er octobre 1973, édité et imprimé par LE PROGRES DU SAGUENAY LIMITEE

1051, boulevard Talbot
 Chicoutimi, Qué.
 Tel. 545-4480

Président du conseil d'administration et éditeur
 Jean-Guy FAUCHER

Président-directeur général
 Gaston VACHON

Directeur de la rédaction
 Denis TREMBLAY

Redacteur en chef-editorialiste
 Bertrand TREMBLAY

Directeur de l'information
 Bertrand GENEST

Chef des nouvelles
 Marcel RIVARD

Alma et les environs
 668-4506 - 07

St-Félicien et les environs
 679-3832

Sans frais interurbains
 Abonnement et service à domicile
 545-4664

Petites annonces classées
 545-4895

Chef de pupitre
 Charles-J. GAUVIN

Directeur des ventes
 Paul BERGERON

Directeur de la publicité
 Jean TREMBLAY

Directeur de la mise en marche à la circulation
 Jean BELAND

Directeur du tirage
 Jean-Louis LAVOIE

LE QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN est membre de La Presse Canadienne qui transmet également une sélection des meilleures informations des agences France-Press, Associated Press et Reuter et de CONFA (Canadian Daily Newspaper Association). Seule La Presse Canadienne est autorisée à reproduire les textes de Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Dépôt légal
 Bibliothèque Nationale du Québec
 Courrier de la deuxième classe (no 3213)

Le QUOTIDIEN
TARIF
D'ABONNEMENT

LIVRAISON PAR PORTEUR
 \$1.50 par semaine

Dans les dépôts
 \$0.30 la copie

PAR LA POSTE
 Saguenay-Lac-Saint-Jean

3 mois	\$22.00
6 mois	\$42.50
1 an	\$80.00

Autres régions au Canada

6 mois	\$60.00
1 an	\$115.00

Pays étrangers

6 mois	\$80.00
1 an	\$150.00

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, ministère des Postes et port payé en numéraire. No d'enregistrement 3213.

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec.

Arrivée d'une famille de sept Laotiens à Alma

par Benoît Munger

ALMA (BM) — La ville d'Alma compte, depuis hier, une famille de plus: celle de M. Seng dy Pheng, un Laotien qui, avec son épouse, ses trois jeunes enfants, sa belle-mère et sa belle-soeur, arrive d'un camp de réfugiés thaïlandais après une escale de quelques jours à Montréal.

Les Seng sont arrivés hier matin à huit heures, à l'aéroport de Bagotville. Des représentants des comités d'accueil et de parrainage les attendaient pour les ramener à Alma à bord d'une camionnette prêtée par le Foyer Normand. Un couple de professeurs d'origine laotienne travaillant à l'UQAC était également à l'aéroport pour les accueillir.

Avant de prendre possession de leur nouveau logement, les Seng ont rencontré quelque 25 travailleurs bénévoles au cours d'une brève cérémonie à la salle des Chevaliers de Colomb d'Alma. On les a ensuite conduits à leur logement devenu, depuis hier, leur foyer.

M. Seng dy Pheng est âgé de 31 ans et est opérateur de machine à papier. Un peu plus jeune que lui, son épouse a donné naissance à

trois enfants: une fille âgée de six ans, un garçon de deux ans et la petite dernière, une fille née dans le camp de réfugiés il y a six mois. La belle-mère de M. Seng est âgée de 63 ans et sa belle-soeur, une couturière, de 20 ans.

Un comité d'accueil, présidé par Mme André Lalancette, doit voir à l'insertion de la famille dans la communauté. Sur ce comité, on retrouve deux infirmières, deux professeurs, deux commerçants et deux membres des Filles d'Isabelle.

Depuis un mois, on prépare le logement, le meublant avec des meubles recueillis à gauche et à droite grâce à la générosité des gens. Tout a été prévu, des couches du bébé jusqu'aux poches de riz.

Pour ce qui est de l'aspect monétaire, c'est le comité de parrainage

présidé par Mme Lise Tremblay qui s'en est occupé. On a trouvé, jusqu'à maintenant, près de \$15.000 qui en plus de servir à l'entretien de la famille Seng, pendant un certain temps, servira à faire venir une autre famille pour laquelle on a déjà trouvé une maison.

En attendant cette autre famille, les Seng devront s'acclimater à leur nouveau pays. C'est toute une tâche si on considère les différences de températures entre le Laos et le Québec sans parler des différences culturelles.

En tout cas, les travailleurs et travailleuses bénévoles qui ont participé au parrainage de cette famille ont bien l'intention de leur faciliter les choses en se gardant bien, cependant, de trop les couvrir.



ENFIN ARRIVÉS — Ces bagages sont tout ce qui reste à la famille de M. Seng dy Pheng, ce qui n'empêche pas les Seng de sourire. On les voit ici en compagnie de mem-

bres du comité d'accueil, à l'aéroport de Bagotville juste avant de partir pour Alma, leur nouvelle ville.

(Photo Réal Tremblay)

Cercle des affaires d'Alma

Opinions partagées sur l'impact de la 70

par Benoît Munger

ALMA (BM) — Tout en étant d'accord avec la construction de l'autoroute Alma-La Baie, les membres du Cercle des affaires d'Alma (CAA) ont des opinions "très partagées" sur l'impact économique d'une telle réalisation. A telle enseigne que les dirigeants du CAA s'interrogent à savoir si les membres sont suffisamment informés de cet impact économique.

Tel est, en substance, le résultat d'une enquête menée auprès des membres du Cercle des affaires par M. Gilles Thibeault, professeur de sociologie au Collège d'Alma. Le sociologue a compilé et analysé les réponses d'une centaine d'hommes d'affaires d'Alma et des environs qui ont rempli un questionnaire distribué au début de novembre.

Les résultats de l'enquête sont contenus dans un rapport remis aux dirigeants du CAA la semaine dernière, mercredi, on décidait de lever un coin du voile en émettant un court communiqué traçant les grandes lignes de l'étude. Les membres de l'exécutif du CAA ont décidé de ne pas rendre public le rapport parce que, selon eux, il est sujet à trop d'interprétations.

Ce sont les hommes d'affaires du secteur industriel qui croient pouvoir tirer le plus d'avantages de la construction d'une autoroute; les membres des professions libérales sont moins catégoriques mais considèrent quand même la construction avantageuse; tandis que les hommes d'affaires travaillant dans le secteur du commerce et des services sont plus réticents, surtout quand il s'agit de leurs propres commerces, tout en considérant l'impact économique général comme positif.

De tous les commerçants, ce sont

ceux des Galeries Lac-Saint-Jean qui sont les moins favorables à l'autoroute.

Selon le président du Cercle des affaires d'Alma, Me Roger Banford,

le rapport "reflète l'opinion d'un grand nombre de nos membres mais n'engage en rien l'exécutif du CAA". Me Banford croit également que l'enquête n'est valable que pour

la période où elle a été faite et que les opinions peuvent changer: "Il se peut que les opinions changent à la lumière de nouvelles informations", a-t-il déclaré.

Zone portuaire

La SEES se plaint à MacKay

CHICOUTIMI (LG) — Par la voix de son président, le conseiller municipal Réjean Gaudin, la Société d'expansion économique du Saguenay s'est plainte il y a quelques jours au ministre de l'Expansion économique Elmer MacKay, et aux autorités de la Société centrale d'hypothèques et de logement, d'avoir été écartée du comité fédéral de coordination responsable de la conception d'un plan de réaménagement de la zone portuaire de Chicoutimi.

A la Société d'expansion économique, on n'a pas très bien pris le fait que le maire Henri Girard se propose lui-même, en janvier dernier, pour siéger sur le comité interministériel qui devait, l'été dernier, présenter à la population un concept de réaménagement de la zone portuaire.

En décembre 1978, l'ancien ministre des Affaires urbaines, André Ouellet, qui, quelques mois plus tôt, avait lui-même annoncé à Chicoutimi le projet de réaménagement du port, adressait à M. Girard une lettre dans laquelle il invitait le maire à lui "faire connaître le nom de la (ou des) personnes(s) que vous voudrez bien déléguer à titre d'observateur de la ville aux séances spéciales du comité directeur interministériel (...)".

Quelques jours plus tard, M. Gi-

lard, tout en soulignant "l'importance des recommandations" que le comité soumettra en ce qui concerne "les options majeures" du réaménagement, répondait au ministre qu'il siégerait lui-même sur ledit comité.

Or, le 19 octobre dernier, le président de la SEES demandait des explications au ministre MacKay et au président de la SCHL.

M. MacKay répondait le 19 novembre qu'en juillet 1978, "le ministre responsable à l'époque, l'honorable André Ouellet, convenait d'établir des liens rapprochés de consultation et d'information sur les travaux en cours avec le maire de la ville de Chicoutimi (...) ou tout autre représentant désigné par celui-ci. Ceci a été fait à la satisfaction des deux parties".

De son côté, le président de la SEES croit que le maire a biaisé le processus normal de prise de décision de l'administration municipale, parce que, prétend-il la nomination d'un représentant devait être une décision du conseil municipal comme toute décision de cette nature.

Dans son optique, la proposition du maire aurait dû à tout le moins être approuvée par le conseil, lequel, pourtant, n'a jamais été saisi de l'affaire.

De plus, M. Gaudin, rappelle les

diverses résolutions municipales adoptées avant que le fédéral n'annonce en août 1978, d'être le maître d'œuvre du projet de réaménagement, résolutions qui mandataient la Société d'expansion économique (ou la Société d'aménagement du Chicoutimi métropolitain) de mener à terme le dossier.

Secteur Sud de la CSR Lac-Saint-Jean

Statu quo pendant trois ans

par Benoît Munger

ALMA (BM) — Au cours des trois prochaines années, le cours secondaire, du premier au quatrième niveau, devrait continuer d'être donné dans les deux établissements du secteur Sud de la Commission scolaire régionale Lac-Saint-Jean, soit les écoles Curé-Hébert d'Hébertville et Notre-Dame-du-Lac de Desbiens.

Quant au secondaire V, la CRS devrait en-

treprendre, avec la collaboration des agents du milieu, une étude sur les avantages et les inconvénients de l'offrir dans ces deux écoles. (Actuellement, les étudiants du secondaire V qui demeurent dans le secteur Sud doivent fréquenter le Pavillon Wilbrod-Dufour à Alma).

Telles sont deux des principales orientations proposées par le comité ad hoc sur le regroupement pédagogique des élèves du secondaire dans le secteur Sud, dans un rapport déposé mercredi soir au conseil des commis-

saires de la CRS.

Ce comité ad hoc, constitué de trois personnes, a été formé en août dernier pour "définir le regroupement adéquat des élèves du secondaire d'ici 1985, dans les écoles du secteur Sud du territoire de la régionale". Il y a sept municipalités dans ce secteur: Hébertville, Saint-Bruno, Sainte-Croix, Hébertville-Station, Desbiens, Métabetchouan et Saint-Gédéon.

Dans son rapport d'une quinzaine de pages, le comité ad hoc envisage une série d'hypothèses qui vont du statu quo (les secondaires I-II-III-IV dans chacune des deux écoles) à la répartition des élèves du secteur en deux cycles (secondaires I et II dans une école et III-IV-V dans une autre).

Au sujet de cette dernière hypothèse, les membres du comité proposent d'entreprendre, avec les agents du milieu, une étude sur ses avantages et ses inconvénients.

Pour l'année académique 1979-80, on compte 521 étudiants fréquentant l'école Curé-Hébert et 415 l'école Notre-Dame-du-Lac à Desbiens. En 1985, on prévoit que 418 étudiants fréquenteront l'école Curé-Hébert et 336 Notre-Dame-du-Lac. La première a une capacité de 550 élèves et la seconde, de 700.

La situation actuelle entraîne certains problèmes: difficulté de respecter le choix des élèves en ce qui concerne les orientations; problèmes d'affectation des enseignants qui, en raison du faible nombre de classes à certains niveaux, doivent enseigner plus de matières qu'ils le devraient; et augmentation considérable du coût moyen par élève qui devrait doubler avant 10 ans, en raison de la diminution du nombre d'élèves et de l'augmentation des coûts d'entretien.

C'est pour envisager une solution à ces problèmes que le comité ad hoc a été formé. Les commissaires de la CRS en ont pris connaissance mercredi soir; ils doivent en discuter au prochain conseil, le mercredi 23 janvier.



ELLES CONTESTENT A LEUR FAÇON — La grande majorité des syndiqués des 26 caisses populaires de la région ont décidé d'exprimer leur mécontentement face au renouvellement de leur contrat de travail. Hier, jeans, salopettes, tuques, bottes étaient à l'honneur, un véritable sacrilège pour ce type d'établissement... (Photo Karl Tremblay)



TEMPERATURE NORMALE — Certes, il fait froid. Mais selon un responsable du service de météorologie de la base de Bagotville, la température est tout à fait normale pour cette période-ci de l'année. Hier, à 7h00, le thermomètre indiquait -32 Celsius ce qui correspond aux températures enregistrées au cours des vingt dernières années. Mais les citoyens de la région doivent conserver leur optimisme puisque qu'un courant d'air chaud provenant de l'ouest provoquera bientôt un réchauffement de la température, au-dessus de la normale. On prévoit donc un Noël chaud et très peu de neige. Pauvres skieurs... (Photo Réal Tremblay)

Pompage d'eau potable

Contrat de \$683,735 autorisé

LA BAIE (CF) — Le comité directeur des ententes Canada-Québec vient d'autoriser l'octroi d'un contrat de \$683,735 en vue de la réalisation de cinq puits de pompage d'eau potable le long de la rivière à Mars.

L'entente sur les équipements publics, de laquelle relèvent ces travaux, prévoit y consentir \$564,081. La ville de La Baie sera appelée à défrayer le reste du coût des travaux.

Ceux-ci comptent pour une partie importante du projet d'amélioration du système d'approvision-

nement en eau potable de la ville, dont on évalue le coût à \$4.3 millions.

La Baie a choisi, à la lumière des études effectuées sur la question, de profiter des ressources considérables des nappes d'eau potable souterraines sises sur son territoire. L'autre solution envisagée, pour assurer une qualité d'eau satisfaisante dans la ville, visait la construction d'une usine de filtration. Cette solution aurait cependant coûté beaucoup plus cher.

Le présent contrat permettra la construction de cinq puits d'ex-

ploitation, d'une pompe à turbine verticale et de raccordements aux conduites existantes.

Le solde qui demeure disponible dans le cadre de l'entente sur les équipements publics pour le reste du projet atteint \$1.5 million. En outre du contrat qui vient d'être autorisé, il faut encore construire un réservoir d'un million de gallons dans le secteur Bagotville, mettre sur pied des postes de surpression dans les rangs Saint-Jean-Baptiste et Saint-Joseph et faire de la prospection dans les rangs Saint-Pierre et Saint-Charles.



Meilleurs Voeux

Que cette belle Fête de Noël apporte la joie dans le monde et que le Nouvel An, soit rempli de promesses.

La direction et le personnel

Gagnon Frères Meubles

660, Sacré-Coeur

Alma, P.Q.

662-3459



MEUBLES — ALMA

commentaire

Le référendum ne sera qu'une étape

Malgré la dialectique tortueuse des hommes politiques, la question que le gouvernement québécois soumettra au référendum du printemps prochain, est précise.

C'est la formulation de l'objectif que mijotait René Lévesque quand il mit brutalement un terme à son al-



bertrand tremblay

liance avec Jean Lesage et les libéraux, pour lancer son Mouvement souveraineté-association, voilà une douzaine d'années.

La question m'apparaît donc précise: "Accordez-vous au gouvernement du Québec le mandat de négocier l'entente proposée entre le Québec et le Canada?"

Pour bien comprendre la signification de la question, il faut revoir le livre blanc que le gouvernement publiait à la fin du mois dernier sous le titre: "La nouvelle entente Québec-Canada".

Le Parti Québécois indique clairement, dans ce livre blanc devenu un best-seller, son aspiration à la souveraineté ou à l'indépendance, soit le pouvoir exclusif de faire ses lois, de percevoir ses impôts et d'établir ses relations extérieures.

Les Québécois n'auraient donc qu'un seul gouvernement; ils n'éliraient plus de représentants à Ottawa.

Mais le gouvernement québécois accepterait une limitation à sa souveraineté en proposant au Canada de maintenir un seul tarif douanier et une monnaie commune (même avec le portrait de la reine?) Le Québec tiendrait toutefois à sa propre personnalité internationale en ouvrant des ambassades (il existe déjà des maisons du Québec dans plusieurs pays) et en demandant son adhésion à l'ONU.

"En termes juridiques, lit-on à la page 55 du livre blanc, la différence entre les deux formules pourrait s'énoncer ainsi: à l'heure actuelle, les rapports entre le Québec et le Canada sont régis par une constitution qui partage les pouvoirs entre deux gouvernements, dont un seul, le gouvernement fédéral, jouit de la personnalité internationale; dans la formule proposée par le gouvernement du Québec, le Québec et le Canada jouiront tous deux de la personnalité internationale, et leurs rapports seront régis, non plus par une constitution, mais par un traité d'association".

Dans sa réplique à la déclaration du premier ministre, le chef de l'opposition Claude Ryan a relevé deux éléments

nébuleux: l'éventualité d'un passeport pour circuler dans un Québec indépendant, et la question des forces armées.

Le livre blanc précise: "... En vue d'assurer la libre circulation des personnes physiques d'un territoire à l'autre, les deux Etats renonceraient au droit d'imposer un contrôle régulier de police à leur frontière commune. Il va de soi qu'aucun passeport ne sera nécessaire entre le Québec et le Canada".

Même si la description de la nouvelle entente proposée est laconique, on suppose qu'un Québec souverain posséderait sa propre armée. "Le Québec continuera d'être lié par les traités auxquels le Canada est partie. Il pourra s'en dégager, le cas échéant, conformément au droit international. Le Québec respectera, par conséquent, l'accord sur la Voie maritime du Saint-Laurent et deviendra membre à part entière de la Commission mixte internationale. Pour ce qui est des alliances comme l'OTAN et le NORAD, le Québec en restera solidaire et y apportera sa contribution en fonction de ses objectifs."

Un Québec indépendant envisagerait même de demeurer membre du Commonwealth britannique.

La question que le gouvernement

québécois pose est donc précise. Mais ce n'est qu'un premier exercice. Car on sait fort bien que même si le peuple répondait oui majoritairement, le gouvernement fédéral, qu'il soit conservateur ou libéral, refuserait de négocier la souveraineté.

Il attendrait l'hypothèse que le parti libéral de Claude Ryan a promis de présenter, prochainement. Avec l'espoir, que le Parti Québécois, comme l'indiquent les sondages récents, subira la défaite au scrutin prévu pour 1981.

Pour l'ensemble des Québécois, l'important c'est de vérifier si le respect de leur identité nécessitera la souveraineté ou pourra être sauvegardé par un fédéralisme renouvelé.

Car René Lévesque a raison de prédire qu'à la fin du siècle, les Québécois ne représenteront plus que le cinquième de la population canadienne.

parole aux lecteurs

"Pépère Joyeux" est satisfait

A titre de président d'honneur de la campagne de la vente du calendrier scout au niveau régional, je désire féliciter les membres du mouvement pour le succès remporté cette année.

Je remercie tout aussi chaleureusement tous les gens qui ont participé à la vente annuelle du calendrier et qui sont en fait les responsables conjoints du résultat enregistré.

La compréhension témoignée envers ce mouvement formateur par excellence pour notre jeunesse, filles et garçons, a été démontrée par le nombre im-

posant de ventes nécessitant un porte à porte exigeant plus que de la bonne volonté.

Mes meilleurs vœux des Fêtes accompagnent toutes les personnes intéressées au mouvement scout pour lequel je garde une affection particulière à partir de ma participation "jeunesse" et aînée durant mes dix années à Alma, vouées à la cause à titre de chef-scout de la troupe St-Louis de Marie de Montfort.

SCOUT TOUJOURS!

Roland Bouchard, (PEPERE JOYEUX), Chicoutimi. Le 19 décembre 1979.



On a voulu travailler pour le patrimoine

Au Centre socioculturel de Chicoutimi, du 13 au 16

décembre, se tenait l'exposition artisanale.

Les personnes qui ont exploité leurs talents sous

la direction d'hommes qualifiés à fabriquer des objets sobres, dans des couleurs multiples, la poterie, céramique, dans deux formes différentes, peintures aux paysages typiques, photographies, etc.

Reprenons le gouvernement de nos syndicats!

Les travailleurs du secteur hospitalier (F.A.S.) affiliés à la C.S.N. ont défilé la loi 62. Pourrions-nous savoir pourquoi ils n'ont pas adopté la politique suivie par la C.E.Q. et la F.T.Q.? L'ombre du président de la C.G.T. y est-elle pour quelque chose dans les décisions de Norbert Rodrigue? Pour ceux et celles qui l'ignoreraient, disons que Marcel Pépin est président de la Conférence générale du travail dont le siège social est à Genève. Et, en tant que conseiller spécial de la C.S.N., aurait-il recommandé la désobéissance à la loi 62?

Aurait-il souhaité acculer le gouvernement au pied du mur?

Une centrale internationale, peut-être que c'est bon? Peut-être! Tout dépend de l'objectif qu'elle veut atteindre. Les travailleurs ne sont pas ceux qui décident de l'orientation de la Conférence générale du travail (C.G.T.).

Voici ce qu'écrivait, un jour, Baruch Lévi à son ami intime Karl Marx: "Dans la nouvelle organisation de l'humanité (...) nous deviendrons partout, sans opposition, l'ELEMENT DIRIGEANT, surtout si nous réussissons A IMPOSER

AUX CLASSES OUVRIÈRES LE FERME CONTRÔLE de quelques-uns d'entre nous".

Cette nouvelle organisation de l'humanité, nous l'avons. Et le ferme contrôle de nos unions ouvrières, nous l'avons perdu. Cette nouvelle organisation, elle n'est pas basée sur le christianisme. Comme nous pouvons le constater, les idées de Baruch Lévi et Karl Marx ont fait leur chemin. Les socialistes se sont infiltrés à la C.G.T. Ils mènent les ouvriers au bolchévisme sans que ces derniers s'en aperçoivent. Et Marcel Pépin est leur messager auprès des travailleurs.

C'est ce qui explique la participation des marxistes-léninistes dans la lutte du FRONT COMMUN contre la loi 62. "Qui se ressemble se rassemble!"

Radio-Canada n'a pas raté l'occasion d'accorder du temps sur la ligne de piqûte. Ça donne de l'entraînement aux grévistes et aux marxistes... qui levèrent le poing.

Pour assénir le climat social, le gouvernement devra abolir "LA FORMULE RAND". Les ouvriers ne se

sentiront plus dans un carcan; ils retrouveront leur liberté d'action, il est bien évident que les ouvriers "CATHOLIQUES" ne veulent pas plus de la dictature du prolétariat que de la dictature de n'importe quelle autre classe sociale. Ils ne s'inclinent pas plus devant la SUPREMATIE BRUTALE DU NOMBRE que devant la SUPREMATIE HUMILIANTE DE L'ARGENT.

LA FORMULE RAND est une entrave AUX DROITS SACRÉS des ouvriers qui tiennent à leur dignité d'hommes et de chrétiens. L'église, qui veut le salut de tous les hommes, nous avait pourtant montré les écueils à éviter. Ainsi s'exprimait Pie XI: "C'est notre devoir pastoral de les avertir du péril redoutable qui les menace: qu'ils se souviennent tous, que ce socialisme éducateur a pour père le libéralisme". (Quadragesime Anno). Qui ne voit pas le bolchévisme dans tous les pays? Demain, ce sera notre tour, si nous ne prenons pas en main le gouvernement de nos syndicats. Un nettoyage s'impose! Aurons-nous le courage de le faire.

Maurice Bergeron, 1168, Monseigneur-Racine, Chicoutimi. Le 19 décembre.

Mais ce qui trappa mon attention fut les marionnettes aux personnages colorés et originaux. Ces poupées attirèrent les enfants comme les adultes. Ces artisans ont su s'exprimer.

Grâce au professeur de tapisserie haute lisse, Gabriel à su créer un contact humain, chaleureux, spontané. Ce dernier est doué de douceur, de patience sans borne, de générosité, de même que François qui jouit des avantages pécuniaires m'a fourni le déplacement avec générosité. Merci!

Lors du vernissage, jeudi soir, les visiteurs nous félicitaient de nos exploits, chose qui faisait chaud au cœur.

Donc, le ministère de l'Éducation du Québec fait fructifier les adeptes qui donnent l'avantage d'une attestation pour s'orienter vers l'université ou ailleurs.

Merci à la Commission scolaire de Chicoutimi de m'avoir fait bénéficier des connaissances en tapisserie, avec mes consoeurs.

Marcelle Bouchard, 428, des Crêcerelles, app. no 4, Chicoutimi. Le 20 décembre.

LA QUESTION



opinion des autres

L'aller-retour de Pierre Trudeau

Beaucoup de ses chauds partisans se réjouiront de voir le vieux guerrier renoncer à une retraite bien méritée pour venir à la rescousse d'un parti que les événements de la semaine dernière ont plongé dans le désarroi. Mais beaucoup d'autres regretteront qu'on lui ait fait rater sa sortie. S'il devait essayer un autre revers, ce serait un triste sort pour un homme de grande classe qui a donné du panache à la vie politique canadienne.

Certains diront que les raisons politiques et personnelles qui avaient déterminé M. Trudeau à partir étaient assez sérieuses pour qu'il ne revienne pas sur sa décision après seulement un mois.

Il est clair aujourd'hui que le gouvernement Clark est le principal responsable de sa chute. S'il ne l'a pas voulu expressément il l'a rendu inévitable en se comportant comme un gouvernement majoritaire pouvant gouverner sans l'appui des partis d'opposition. Faisant le pari que le parti libéral n'oserait pas le renverser avant son congrès de leadership, il en a profité pour présenter un budget qu'il savait inacceptable pour les libéraux et les deux autres partis. C'est pourquoi il n'a même pas essayé de se mettre de mêche avec les créditistes.

En agissant ainsi il a commis deux erreurs qui trahissent le piètre sens politique des conservateurs. D'abord, lui qui ne représentait qu'une minorité des électeurs, n'a pas cru devoir respecter la majorité

représentée par les autres formations politiques, comme l'avaient fait les libéraux quand ils étaient minoritaires de 1972 à 1974.

Ensuite, en tablant sur les problèmes internes du parti libéral pour le contraindre à se renier lui-même le gouvernement provoquait ce parti d'une manière d'autant moins supportable que face au budget Crosbie, le dernier Gallus lui fournissait une raison supplémentaire de ne pas se faire bouculer par un gouvernement qui avait à ce point déçu la population.

L'électorat aura donc à choisir entre un gouvernement sortant qui ne

Le sauveur

Quelle oeuvre accomplirait M. Trudeau en cette période d'un ou deux ans, s'il était élu, que son successeur aurait été incapable d'accomplir? Sauver Péro-Canada? Laisser les ambassades canadiennes où elles sont? Présenter un budget moins austère? Certes il ne faut pas un homme-providence pour de tels défis, assez ordinaires, de gouvernement. Force est plutôt de conclure que l'ex-premier ministre a voulu saisir au vol l'occasion de reprendre sa "mission" favorite, la défense de son idée du Canada et du Québec, au cours des prochains mois qui seront décisifs.

Puisqu'il affirmait, au cours de l'entrevue, n'être pas l'homme à engager les négociations fédérales provinciales qui seront nécessaires au cours de la prochaine décennie, c'est bien à court terme que veut s'imposer Pierre-Elliott Trudeau:

lui inspire plus confiance et un parti usé, dirigé par un chef qu'il a désavoué il y a sept mois; entre une équipe gouvernementale qui a multiplié les bêtises, qui s'est comportée comme si ses engagements électoraux ne la liaient pas, et une formation qui, n'ayant pas eu le temps de renouveler sa direction, sa doctrine et son personnel, pourrait bien n'avoir rien de plus excitant à dire aux électeurs, que: "On vous l'avait bien dit...!"

On ne peut vraiment pas dire que ce scrutin hivernal annonce un printemps politique.

Marcel Adam "La Presse"

remporter au Québec une nouvelle victoire éclatante à deux mois du référendum, et reprendre, sur cette scène référendaire, la place de leader que l'organisation québécoise lui enlevait au profit du parti libéral provincial.

Ce goût du spectaculaire, du défi qui pourrait être suicidaire, indique assez que Pierre Trudeau n'avait pas vraiment accepté la défaite du 22 mai. Il aura voulu un instant briller encore de tous ses feux et montrer aussi qu'un terna Joseph Clark ne pouvait l'avoir défait que par une erreur du sort. Cela ne ressemble ni au cartésien, ni au grand logicien dont ses biographes font le marketing depuis des années. Cela ressemble à un homme politique ordinaire, plus entêté que la moyenne.

Lise Bissonnette "Le Devoir"



ANNIVERSAIRE — Le 125e anniversaire de Canton Tremblay sera célébré du 24 juin au premier juillet 1980. Sur la photo, Ginette Desmeules, conseillère technique et responsable des relations publiques pour la Corporation des fêtes, et le président de cette corporation, Laval Gauthier, également maire de la municipalité. (Photo Karl Tremblay)

Canton-Tremblay

125e anniversaire sous le signe de la gaieté

CANTON TREMBLAY (LG) — Le 125e anniversaire de fondation de la municipalité de Canton Tremblay sera l'objet de manifestations populaires du 24 juin au premier juillet 1980.

En conférence de presse hier, le maire de Canton Tremblay et président de la corporation des fêtes, M. Laval Gauthier, a dévoilé les grandes lignes de la huitaine qui, a-t-il souligné, donnera lieu à des réjouissances sans extravagance, marquées de simplicité.

On a retenu le 24 juin comme début des activités car cette journée souligne la Fête nationale des Québécois, et le premier juillet, comme journée de clôture, car cette date marque l'érection de Canton Tremblay en corporation municipale.

M. Gauthier a souligné que les organisateurs ont conçu les différentes activités de la huitaine de telle sorte qu'elles rappellent l'histoire de Canton Tremblay, depuis sa fondation en 1855 jusqu'à nos jours.

Pour bien marquer cet objectif, on a retenu les services de l'historien Russel Bouchard qui, non seulement agira comme conseiller historique de la manifestation, mais verra aussi à réaliser un guide historique qui sera édité en plusieurs exemplaires.

Le guide retracera incidemment l'évolution territoriale de Canton Trem-

blay, qui devait donner naissance au village de Sainte-Anne, devenu plus tard les paroisses de Saint-Luc et de Sainte-Claire.

Plusieurs activités marqueront donc la huitaine, dont diverses expositions d'artisanat, de photos, d'instruments aratoires, de peintures, d'antiquités, des messes à l'ancienne, des soirées d'époque, etc.

Organisateurs

Outre le président Laval Gauthier et le conseiller historique, Russel Bouchard, le comité du 125e anniversaire se compose de Me Jean-Roger Brodeur, aviseur légal, de Ginette Desmeules, conseiller technique et responsable des relations publiques, et des vice-présidents Jules Gravel, Rodrigue Lévesque et Bernard Tremblay.

La corporation, qui compte déjà sur plusieurs bénévoles, s'est fixé un budget de \$18,000, qu'elle compte recueillir de la corporation municipale elle-même (\$3,000), et sous la forme d'activités d'autofinancement.

Carnaval

Finalement, le 125e anniversaire sera souligné dans le cadre des activités du Carnaval-Souvenir de Chicoutimi.

Des pourparlers sont en cours avec les autorités du Carnaval.

CS Louis-Hémon

Hommage rendu à Benoît Laprise

DOLBEAU — "Les fruits de la régionale Louis-Hémon depuis son implantation ont été nombreux sur les plans social, éducatif, économique et humanitaire."

C'est ce qu'affirmait M. Benoît Laprise, de Saint-Félicien, à la suite d'un hommage que venait de lui rendre l'exécutif de la CSR Louis-Hémon pour ses quatre années à titre de président de cet organisme.

L'ex-président a indiqué qu'il avait été heureux d'agir comme pionnier et de servir la grande cause de l'éducation dans le comté de Roberval. Il a également mentionné que les grands objectifs de l'accessibilité et de la démocratisation de l'enseignement avaient été atteints à l'intérieur de cette formule et que les gens de sa génération étaient sans doute ceux qui étaient les plus prêts à relever ce lourd défi étant donné qu'ils avaient eux-mêmes dû subir de sérieux préjudices face à l'accessibilité

et aux possibilités dont ils furent les victimes à cause de leur éloignement des centres importants où se situaient les lieux privilégiés de l'éducation.

M. Laprise a, en outre, mis en garde la génération d'admirateurs qui suit la sienne dans les gestes qu'elle posera éventuellement afin de mesurer les conséquences des décisions que l'on prendra. "Celles-ci, a-t-il dit, devront être en vue du bien-être et de l'amélioration de la situation qui doivent être les seuls guides dans toute décision dans ce domaine."

En somme, l'ex-président de la régionale Louis-Hémon a clairement fait remarquer qu'il considérait l'avènement de la CSRLH comme l'élément moteur déterminant qui a provoqué l'ensemble des développements économique, social, éducatif, culturel et humain gigantesques qui se sont produits au cours des 15 dernières années.

Réouverture de l'entreprise Iris

L'aide tarde à venir mais l'optimisme demeure

CHICOUTIMI (AB) — Sans avoir encore obtenu l'assurance d'une participation gouvernementale qui favoriserait la réouverture de l'entreprise Laboratoire Iris, les dirigeants syndicaux des 12 employés mis à pied conservent toujours l'espoir de réaliser ce projet, probablement sous la forme de coopérative ou

d'entreprise communautaire. On sait que cette entreprise a déclaré faillite le 11 décembre dernier.

Hier, en conférence de presse, les leaders syndicaux ont signalé que les pourparlers survenus récemment avec les représentants de l'OPDQ laissent place à l'optimisme. C'est probablement via le

programme OSE que le gouvernement fournirait sa contribution financière, dont on ne connaît pas encore l'importance. Sinon, les travailleurs syndiqués tenteront d'obtenir une aide financière grâce aux autres programmes qu'offre le gouvernement du Québec.

de cette loi, les travailleurs se retrouvent aujourd'hui parmi les créanciers les moins privilégiés, donc peu susceptibles de récupérer les sommes dues, en vacances et salaires. Ils estiment également avoir des droits moraux sur la machinerie qu'ils ont payés par leur sueur et leur travail.

Les employés considèrent cette déclaration comme étant "fausseté et discriminatoire" à leur égard et que seule la mauvaise gestion des administrateurs a entraîné cet échec.

Ils ont même fourni une copie d'une lettre signée par le directeur général de l'entreprise, M. André Fontaine, dans laquelle ce dernier affirme, en date du 27 août que la piètre situation financière "trouve son explication dans plusieurs facteurs, tels la concurrence déloyale de nos concurrents et concu-

rents qui n'étant pas syndiqués, se permettent de payer des salaires très substantiellement moindres que les nôtres... "Cependant nous ne croyons pas verser trop cher à nos employés. C'est plutôt nos concurrents, non-syndiqués et qui devraient l'être, qui ne versent pas suffisamment de salaires à leurs employés."

Tourisme

La population a voix au chapitre

ALMA (BM) — En prévision des audiences publiques qu'il doit tenir au cours du mois de janvier, le Conseil de la zone touristique d'Alma et de Lac-Saint-Jean est venu de lancer une invitation à tous les organismes ainsi qu'aux personnes intéressées à se faire entendre.

L'invitation est contenue dans une lettre du président du Conseil de la zone touristique, M. Jean-Paul Aubin, qui demande aux organismes et aux citoyens intéressés de faire connaître leurs intentions avant le vendredi 18 janvier.

Ces audiences publiques, qui auront lieu au cours de la troisième ou de la quatrième semaine de janvier, à Alma, ont pour but de recueillir des recommandations précises concernant l'industrie touristique au Lac-Saint-Jean.

"Au cours des derniers mois, peut-on lire dans la lettre, le Conseil de la zone touristique d'Alma et de Lac-Saint-Jean a été à même de constater à quel point les Jeannois ont le goût de s'exprimer sur l'avenir touristique de la région et à quel point les organismes tels que le nôtre peuvent profiter des recommandations qui peuvent leur être faites pour assurer la continuité et le développement futur."

La composition du comité qui présidera ces audiences sera connue dans quelques jours. On sait déjà qu'il y aura, sur ce comité, des représentants des Services maritimes Piérouagami, du conseil municipal d'Alma, des municipalités rurales et du Conseil de la zone touristique.

Perte financière

Les 12 employés de l'entreprise estiment que la loi des faillites doit être rapidement modifiée comme le réclame d'ailleurs la CSN (qui les représente) depuis plusieurs années. En raison

Dénonciation

Encore une fois, le syndicat dénonce les déclarations de l'employeur qui affirmait que cette faillite résulte en grande partie des hauts salaires versés aux

Voici le moment venu d'envoyer le Bouquet de Souhaits de la Saison FTD

Le bouquet de Souhaits de la Saison FTD présenté dans le boi "Casse-Noisette" exclusif



Où envoyez...



De la joie avec l'arrangement Casse-Noisette

Vos bons sentiments avec le Boi de Houx FTD.

1979 Florist's Transworld Delivery. Nous livrons dans le monde entier

FTD pour vous aider à mieux lui dire.



Maison Marchand Fleuriste
16 est, Racine, Chicoutimi
543-4016

Nous avons parcouru le monde pour réaliser ces montres vraiment extraordinaires!

Saisissants de beauté!

Trois chefs-d'oeuvre à quartz Birks sertis de diamants, boîtier en or jaune 14 ct et bracelet souple intégré. Les diamants Birks ajoutent un cachet de luxe au design gracieux et féminin. Et une merveille invisible: un quartz de qualité, d'une précision et d'une fiabilité à toute épreuve.



Triés sur le volet

Les spécialistes de Birks ont parcouru les centres mondiaux les plus réputés de l'horlogerie pour choisir les parties constituant de ces montres. Le bracelet, le boîtier, le quartz, et même les aiguilles, le cadran et les éléments de finition ont été triés sur le volet en vue de réaliser ces montres vraiment extraordinaires.

En haut, \$1600.
Au centre, \$1450.
À gauche, \$1950.

Durée approximative de la pile: 2 ans.

BIRKS
JOAILLIERS

PLACE DU ROYAUME — 549-5595

BRASSERIE DU ROYAUME

MUSICIENS ou CHANTEURS
pour votre divertissement
DU MERCREDI SOIR AU SAMEDI SOIR

EN VEDETTE cette semaine LOUIS ET SERGE

LE RENDEZ-VOUS des BONS MANGEURS

SAMEDI SOIR DE 17h À LA FERMETURE
BARON DE BOEUF
SERVI AVEC POMME DE TERRE AU FOUR ET SALADE DU CHEF \$3.25
1 PLACE DU ROYAUME CHICOUTIMI

fourre-tout



marcel rivard

C'est la faute à Jean Lesage

La scène s'est déroulée mercredi matin à l'aéroport de Dorval. En cette journée ensoleillée mais extrêmement froide de décembre, Jean Lesage, seul comme peut l'être un quidam (personne ne l'a salué ou lui a adressé la parole au cours du voyage Québec-Montréal), pénètre dans l'aérogare par la porte 46. Une fois à l'intérieur, Jean Lesage cherche un téléphone public.

Au moment où il se dirige vers son objectif situé dans une petite salle déserte, deux préposés à l'entretien de l'édifice le dévisagent.

Après l'avoir ainsi examiné, le premier dit à son compagnon d'une voix forte, en s'appuyant sur sa vadrouille: "C'est la faute à ce... de cinglé si les grèves sont en train de faire sauter le Québec!". Et son jeune collègue de répondre: "Moi, je l'ai jamais vu ce gars-là..."

aujourd'hui



Jane Fonda a 43 ans.

Journée du vendredi, 21 décembre 1979, 355ième jour de l'année.

Principaux anniversaires historiques:

1978 — Nouvelle série de négociation SALT à Genève entre l'URSS et les USA.

1975 — Raid terroriste lors de la réunion de l'OPEP à Vienne. Onze délégués sont pris en otage et deux gardes sont tués.

1973 — Première conférence de la paix à Genève avec Israël et l'Égypte.

1972 — Traité ouest et est-allemand mettant officiellement fin à l'état de tension entre les deux pays.

1967 — Mort au Cap de Louis Washkansky, premier transplanté du cœur, 18 jours après son opération.

1961 — Moïse Tshombe accepte de mettre fin à la sécession du Katanga.

1960 — Démission de l'émir Faisal, premier ministre d'Arabie saoudite. Le roi Saud prend en charge le gouvernement.

1953 — Condamnation à trois ans de prison de l'ancien premier ministre iranien Mohamed Mossadegh, reconnu coupable de s'être révolté contre le chah.

1933 — Terre-Neuve devient colonie de la Couronne britannique.

1898 — Pierre et Marie Curie découvrent le radium.

— Ils sont nés un 21 décembre:

— Benjamin Disraeli, homme d'État britannique (1804-1881);

— Joseph Staline (1879-1953);

— Jane Fonda (1937-);

— Kurt Waldheim (1910-).



La colonie de vacances est repeinte

Il y a toutes sortes de façons d'aider un club de service. Généralement, on fait des dons en argent mais il y a toujours la possibilité d'aider en faisant le don de marchandise ou le prêt de main-d'oeuvre.

C'est de cette dernière façon que les Ateliers de peinture HT, de Chicoutimi, ont aidé le club Kiwanis; ils ont fourni la peinture et la main-d'oeuvre pour repeindre au complet la colonie de vacances qu'opère le club de service dans le rang Saint-Louis, de La Baie.

C'est pour cette raison qu'Yvon Rhainds, à gauche, et Clément Thibeault, à droite, respectivement responsable de la colonie de vacances et président du club, remercient le donateur Carol Tremblay.

Réductions de tarifs

A cette époque-ci de l'année, il n'y a pas que la compagnie aérienne Québécois qui accorde des réductions de tarifs.

La compagnie CP Air en accordera aussi aux passagers qui achèteront des billets pour des vols transcontinentaux durant la période allant du 14 janvier au 29 février. Ces réductions consistent en une baisse de 33 pour cent du tarif des vols aller-retour transcontinentaux effectués entre le premier mars et le 22 juin.

Gageons qu'il y a un tas de monde du Saguenay-Lac-Saint-Jean qui se laisseront tenter par cette offre à rabais de CP Air et profiteront de l'occasion pour aller en Europe pour la première fois de leur vie.



La région en première...

Le Saguenay-Lac-Saint-Jean présente le meilleur réseau de protection contre l'incendie...

C'est du moins ce qu'indiquent les statistiques de 1978. Les pertes per capita furent les plus basses à \$22,95, comparativement à \$26,50, en Mauricie, à \$37,93, à Montréal, et à \$56,78 sur la Côte-Nord.

Ce tableau transmis récemment par la Direction générale de la prévention des incendies du ministère des Affaires municipales n'indique pas toutefois que cet excellent résultat pourra mériter une réduction de primes au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Formation de bénévolat

Dès maintenant, il est possible de faire son inscription pour participer aux sessions de formation donné par le Centre de bénévolat de Chicoutimi.

On peut s'inscrire en téléphonant à: 543-6639 ou 549-1620 pour les sessions qui commencent le 9 janvier.

Ayant pignon au 40 ouest, de la rue Racine, le Centre de bénévolat est ouvert à tous les jours, de 13h00 à 17h00.



Augmentation des effectifs

La Corporation de l'Hôpital de Chicoutimi a procédé récemment à l'augmentation de ses effectifs en portant de 24 à 36 le nombre de ses membres.

Douze personnalités de la région ont donc été nommées pour faire partie de la corporation; ces personnes, comme le maire Suzanne Beauchamp-Niquet, (photo), de Dolbeau, Louis Reid, de Jonquière, Réal Verreault, de Saint-Félicien, et Eddy Lalancette, de La Baie, pour ne nommer que celles-ci, ont accepté l'invitation de la corporation.

Il est tout à fait normal qu'une telle augmentation des effectifs soit décidée par une corporation d'hôpital; il y a même des hôpitaux qui ont jusqu'à 50 membres au sein de leur corporation.



Pour l'amour des enfants hospitalisés

Il y a eu toute une fête mardi après-midi, à l'Hôpital de Jonquière; on voulait égayer le séjour des enfants qui y sont hospitalisés. Il y a eu des clowns qui les ont amusés, des chants et de l'animation pour le plus grand plaisir, comme le démontre cette photo, des enfants qui y ont participé.

Cette fête avait été organisée par le club Rotary de Jonquière, avec les hospitalières bénévoles de l'institution.

Ah, les devoirs conjugaux!

Un tribunal rabbinique vient de condamner un mari à payer à sa femme une amende hebdomadaire tant qu'il refusera de remplir auprès d'elle ses devoirs conjugaux, apprend-on d'une dépêche en provenance de Haïfa.

L'amende est destinée à "contraindre le mari à mettre fin à sa rébellion et à revenir à sa femme", a déclaré le tribunal de Haïfa dans sa décision en date de mardi. Cette décision a la sanction de l'Etat israélien, qui donne aux tribunaux rabbiniques les pouvoirs des tribunaux ordinaires dans toutes les matières concernant les relations entre époux.

Le couple en question, dont l'identité n'est pas révélée, ne veut pas divorcer. Aussi l'épouse s'était-elle tournée vers les tribunaux pour obliger son mari à remplir leur contrat de mariage. Or, la loi hébraïque exige du mari qu'il ait des relations sexuelles avec sa femme, afin de respecter le commandement: "Crissez et multipliez-vous".

Pied à terre pour le RAIF

Le Réseau d'action et d'information pour les femmes a mis pied à terre dans la région. C'est au début de décembre que ce mouvement s'est formé un noyau régional dont la coordonnatrice régionale est Françoise Maltais.

Les objectifs du RAIF sont de regrouper, politiser, organiser, enseigner, former des femmes pour qu'elles puissent défendre et promouvoir les intérêts et les droits de la femme dans leur zone d'influence et leur région.

La population féminine intéressée à se joindre au groupe pourra communiquer avec la coordonnatrice.



Guy Lafleur peut dormir tranquille

L'as compteur de la "sainte-flanelle" n'a pas, en effet, à craindre ces deux jeunes Arabes qui, de toute façon, ne seront pas invités au prochain camp d'entraînement du Tricolore ni à aucun autre camp d'entraînement de la Ligue nationale. Ils n'intéresseront même pas Orval Tessier, l'instructeur des Saguenéens!

Mais ces deux jeunes gens, qui ont chaussé des patins de fantaisie, sont quand même

deux jeunes Arabes de Dubai, en Arabie, qui profitent en quelque sorte en plein désert d'une glace artificielle intérieure, la seule d'ailleurs de toute l'Arabie.

Avec leur richesse pétrolière, les Arabes peuvent d'ailleurs se procurer toutes sortes de loisirs excentriques compte tenu de leur situation climatologique.

Dernière petite remarque à propos des émirats arabes unis: les gens de ces émirats sont, per capita, les plus riches du monde avec un revenu annuel supérieur à \$15,000 pour chaque homme, femme et enfant!

rendez-vous

Chicoutimi

Cours prénataux — Disponibles en tout temps au CLSC Saguenay-Nord. Pour information: 545-1575.

Club Dynamique — Soirée dansante tous les samedis du mois de décembre, 564, boul. Saint-Ignace. Inf.: 545-6261.

Jeune Chambre — Soirée surprise, vendredi soir, à 20h30, salle des Chevaliers de Colomb, rue Racine. Inf.: 543-9145.

Rencontre eucharistique — Jeudi soir, à 19h30, à la chapelle des Servantes du Saint-Sacrement. Adoration, confessions et célébration eucharistique. Les membres de la Garde d'honneur et le public sont invités.

Handicapés et parents d'handicapés — Vous avez besoin d'aide ou d'information. Si vous ne savez pas où vous adresser, téléphonez à: 545-1575, Inter-Association (CLSC).

Halte-garderie Saute-Mouton — Fonctionne cinq après-midi par semaine. Toutes les personnes intéressées à utiliser ce service, communiquez à: 549-8016 ou 545-1481.

Jonquière

Al-Anon — Si l'alcool consommé dans votre entourage vous empêche de vivre une vie normale, Al-Anon peut vous venir en aide. Télé: 542-6612, 542-6785, 543-0594 ou 543-7787.

Association des handicapés — Invitation à toutes les personnes handicapées physiquement, âgées de 18 ans et plus, intéressées à devenir membres de l'association, tous les jeudis soirs, de 19h00 à 21h00, au Pavillon du Carrefour, rue Bourassa, Kénogami. Informations: télé: 542-5133 ou 547-1161, Mme Henriette Levasseur.



Honneur aux attractions touristiques

S'il y a longtemps que vous n'êtes pas allés faire un tour dans la petite municipalité de Sainte-Jeanne-d'Arc, vous aurez le loisir, la prochaine fois, de constater la présence de nouvelles installations juste à l'entrée du village de 1.000 habitants.

On y a installé des affiches souhaitant la bienvenue aux visiteurs et en signalant la présence de deux attractions touristiques, le vieux moulin et le pont couvert.

Cette affiche a été réalisée dans le cadre d'un programme fédéral de \$27,000 qui a permis à six personnes d'avoir un emploi durant vingt semaines.

Immatriculation des motoneiges

La période d'immatriculation pour les motoneiges est commencée depuis déjà lundi dernier.

Mais attention, cette année, on ne change pas de plaque! En fait, le ministère québécois des Transports tient à préciser qu'en 1980, une vignette autocollante servira à valider l'immatriculation; les propriétaires de motoneiges sont donc invités à conserver leur plaque de 1979 puisqu'elle servira de support à la vignette.

Les propriétaires de motoneiges peuvent se présenter, pour immatriculer leur engin, à l'une des succursales du Bureau des véhicules automobiles ou à l'une des caisses populaires participantes.

question référendaire

Exception faite des mouvements nationalistes

Les réactions à la question sont toutes critiques

Les réactions à la question référendaire québécoise sont toutes critiques, sinon carrément négatives sauf de la part des mouvements nationalistes québécois. A commencer par le fondateur du Rassemblement pour l'indépendance nationale (RIN), M. Pierre Bourgault, qui s'est dit extrêmement déçu par le libellé de la question divulgué à l'Assemblée nationale du Québec par le premier ministre René Lévesque hier.

Pour l'autorité constitutionnelle qu'est Me Gerald Beaudoin, ex-membre de la Commission Pepin-Robarts, il s'agit d'une question-stratégie, qui sollicite un mandat de négocier une entente Québec-Canada. "Je n'ai eu aucune surprise sur ce plan", a dit Me Beaudoin, rejoint à son bureau de la faculté de droit de l'Université d'Ottawa.

Me Beaudoin affirme que "personnellement, j'aurais préféré une question de substance comme celle-ci: "Etes-vous favorable au projet de souveraineté-association tel qu'élaboré dans le Livre blanc du 1er novembre 1979?"

M. Jean-Luc Pepin

Pour sa part, le coprésident de la commission sur l'unité canadienne, M. Jean-Luc Pepin, note qu'il s'agit d'une demande de

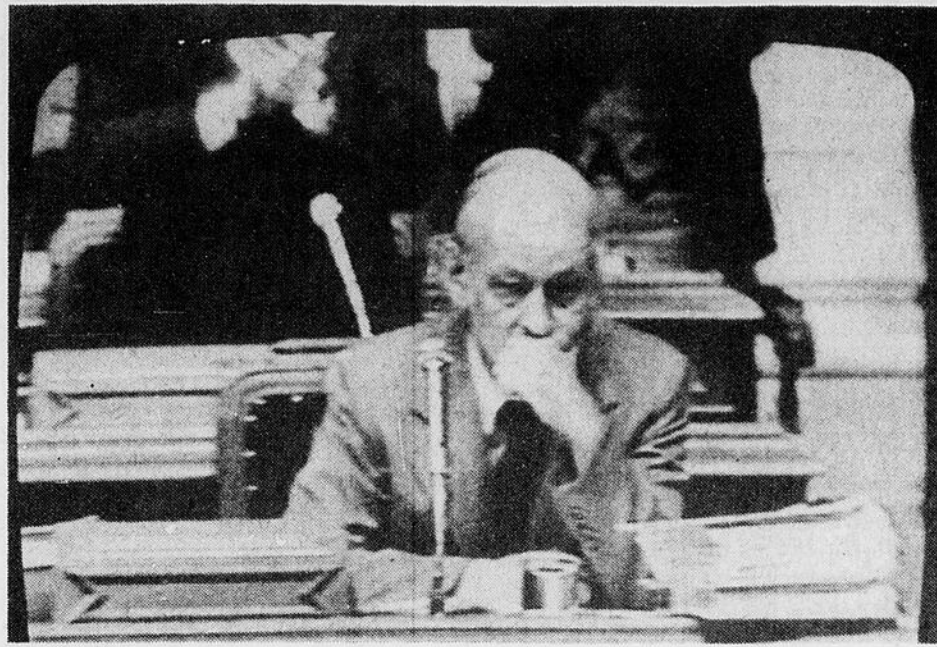
mandat pour négocier et non pour réaliser. Il constate que si l'on n'obtient pas ce mandat, cela permet plus facilement de rester au pouvoir. Dans ce cas, on fait un second référendum sur la réalisation de l'indépendance. Il espère que l'intuition de M. Claude Ryan, chef du Parti libéral du Québec, au sujet d'un "non" à répondre au référendum quelle que soit la question, puisse l'emporter.

M. Pepin estime que les gens ont d'ailleurs trop tendance à croire que le référendum va clarifier les choses une fois pour toutes. Il a rappelé que le rapport Pepin-Robarts notait que si la sécession survient, ce serait à la suite de tout un processus, dont le référendum ne serait qu'un maillon.

Ampleur du texte

En livrant son analyse de la question référendaire, Me Beaudoin n'a pas caché sa surprise devant "l'ampleur du texte soumis et la référence à un second référendum possible. Les experts en matière de référendum disent qu'après des semaines de débats les gens finissent par choisir une option de fonds: pour ou contre un projet politique", dit-il.

Aussi, "comme il y aura 35 heures de débat à l'Assemblée nationale et des



SONGEUR — Le premier ministre du Québec semblait quelque peu songeur, hier, après avoir fait lecture du texte de la question soumis hier à l'Assemblée nationale. (Photolaser PC)

mois de débats chez le peuple, le débat devrait finir par se concentrer sur deux objectifs: le fédéralisme renoué ou la souveraineté-association politique du Québec, assortie d'une union monétaire avec le Canada, c'est-à-dire une entente économique entre deux pays souverains".

Quant à lui, Me Beaudoin dit: "Ma position comme membre de la Commission Pepin-Robarts est bien connue. Je suis favorable au fédéralisme renoué dont

nous avons tracé les grandes lignes dans le rapport Pepin-Robarts. Je suis pour une nouvelle constitution fédérale pour garder un Canada uni."

M. Pierre Bourgault

En se déclarant "extrêmement déçu", M. Pierre Bourgault considère que la question n'est pas fondamentale et passe à côté du vrai problème, qui est de savoir si oui ou non les Québécois veulent faire l'indépendance. Tout en

disant qu'il voterait sûrement "oui", parce qu'il n'a pas le choix, il a cependant dit que le libellé de la question pourrait remettre en cause sa participation à la campagne référendaire. Il y a quelques mois, il parlait de consacrer toutes ses énergies à la campagne référendaire.

M. Robert Bourassa

Rejoint en Floride où il est en vacances, l'ex-premier ministre Robert

Bourassa a réservé son opinion, préférant connaître d'abord tout le discours du premier ministre Lévesque avant de se prononcer sur un sujet d'une telle importance. Il a cependant commenté la mention dans le préambule de la question concernant une monnaie commune pour indiquer qu'on ne pouvait pas à la fois rapatrier tous les pouvoirs fiscaux et opter pour une monnaie commune.

Nationalistes satisfaits

Deux mouvements ont dit "Bravo" au libellé de la question. Le président de la Société Saint-Jean-Baptiste, M. Jean-Marie Cossette, s'est dit satisfait de la question, même si l'idée d'un second référendum lui semble être "un excès de démocratie". "Dire "oui" à cette question c'est dire "oui" à nous-mêmes", dit-il, ajoutant que personne ne peut voter de façon négative.

De son côté, le président du Mouvement national des Québécois, M. Claude Rochon, considère que "la question est claire, parce que ce que le Québec demande est bien défini dans le préambule et que ce préambule reflète bien l'essence même du Livre blanc sur la souveraineté-association".

Il ajoute qu'il ne voit pas "quel sentiment d'infériorité et quel instinct masochiste" peut inciter un Québécois à voter non.

Réactions d'Ottawa

Le commissaire aux langues officielles, M. Max Yalden, n'a pas été surpris par le libellé de la question. "C'est conforme à ce que disent les représentants du gouvernement québécois depuis des mois. Les Québécois devront se prononcer en se servant de leur sagesse et de leur bon sens."

Quant au président de la Fédération des francophones hors Québec, M. Donald Cyr, il considère que la question ouvre la porte à une confédération renouvelée. Il est "heureux que les Québécois soient appelés à faire ce choix important". Mais il tient à préciser que le référendum est une question interne du Québec et que son organisation n'entend pas s'en mêler.

L'ex-sénateur Eugene Forsey, âgé de 71 ans, qui est un constitutionnaliste reconnu, a dit que la question "est un non-sens", c'est comme si on essayait de rendre un cercle carré. Si vous voulez devenir un pays étranger, allez-y, mais vous ne pouvez pas tout avoir (have it both ways). Il considère donc que la question est inacceptable et ambiguë et qu'elle sera sûrement rejetée à la fois

par les Canadiens de langue française et de langue anglaise quand ils réaliseront qu'il s'agit d'un système impraticable et qu'il ne pourra qu'apporter des dislocations économiques.

Les libéraux fédéraux

Chez les libéraux fédéraux, dont ceux du Québec, c'est un rejet complet. L'ex-ministre des Communications, Mme Jeanne Sauvé, a dit: "C'est clair, il nous demande de négocier l'indépendance. C'est une autre façon de gagner du temps. C'est de nouveau l'imposture."

Pour sa part, l'ex-ministre des Finances, M. Jean Chrétien, maintenant responsable des relations fédérales-provinciales au Parti libéral du Canada, dit que la question n'est "ni très claire, ni très limpide". Il se demande d'ailleurs pourquoi "perdre son temps avec ce premier référendum; on pourrait aller tout de suite au deuxième référendum proposé dans la question".

M. Chrétien estime donc que la question "est une formule et une farce" et que le Parti Québécois, qui avait promis lors des élections de novembre 1976 de tenir le référendum au cours des deux premières années de son mandat, "ne cherche qu'à gagner du temps".

Biron désapprouve la formulation actuelle

QUEBEC (PC) — Le chef de l'union nationale, M. Rodrigue Biron, a déclaré hier qu'il partage la volonté de changement du Parti Québécois mais que, néanmoins, son parti ne peut donner son appui à la question référendaire dans sa formulation actuelle.

M. Biron a expliqué au cours de sa réplique sur la question que l'union nationale ne peut approuver une formule qui ne donne pas la garantie que le Québec sera maintenu dans le cadre fédéral canadien. A défaut de cette garantie, dit-il, l'UN votera contre la question.

Il a précisé que le premier

ministre Lévesque a laissé la porte ouverte à certains amendements si bien que les unionistes tenteront de la transformer pour en faire un véritable "projet collectif".

Le leader de l'UN a noté dans son allocution que la constitution canadienne a donné lieu à une centralisation excessive ajoutant même qu'il désire "que le référendum serve à un blocage majeur sur le plan constitutionnel".

Citant de larges extraits de l'un de ses prédécesseurs, M. Daniel Johnson, M. Biron s'est demandé si tout avait été tenté pour renouveler le système politique canadien.

Tremblay n'y voit qu'un plébiscite du Parti Québécois

QUEBEC (PC) — L'ex-ministre Rodrigue Tremblay soutient que le premier ministre Lévesque a transformé le référendum en un plébiscite en n'offrant pas à la population l'occasion de se prononcer sur d'autres options constitutionnelles que celle du Parti québécois.

"Puisque que M. René Lévesque a abusé de son poste de premier ministre pour décider que seule l'option constitutionnelle de son parti sera sur le bulletin de vote, le référendum du printemps prochain équivaudra à un vote de confiance ou de non-confiance dans M. René

Lévesque et dans son gouvernement. Il se rapprochera beaucoup plus d'une élection partisane que d'un référendum tenu au-dessus des partis politiques".

"Par conséquent, par la formulation tronquée de la question référendaire, M. Lévesque rend inévitables des élections générales quelques semaines après la tenue de son plébiscite", affirme M. Tremblay, puisqu'il ne croit pas que le premier ministre obtiendra l'appui de la population lors de cette consultation du printemps prochain.

M. Tremblay a fait part de ses réactions dans un communiqué.

Le CPQ accuse le "coup", sans plus

(Selon la PC) — Le vice-président exécutif du Conseil du patronat du Québec (CPQ), M. Ghislain Dufour, a reçu la question sans surprise. Il estime que "la question en elle-même ne veut rien dire et découle d'un préambule qui est lui-même incompréhensible, car pour lui donner un sens il faut se référer au Livre blanc".

Il rappelle que le CPQ a

Respect de la démocratie

Un 2ème référendum si le "oui" prévaut

QUEBEC (PC) — Si les citoyens votent "oui" au référendum du printemps prochain, il y aura automatiquement un deuxième référendum, a expliqué jeudi soir en conférence de presse le premier ministre du Québec, M. René Lévesque.

Deux hypothèses sont alors mises de l'avant, selon M. Lévesque. Ou bien la négociation de la souveraineté-association avec Ottawa aura abouti favorablement, et les citoyens seront appelés, "dans un esprit démocratique", à entériner cet accord.

Ou bien, les négociations auront échoué, "on se sera cogné sur un mur", et il faudra de nouveau faire appel au peuple pour un changement de statut politique sans accord avec le reste du Canada, a dit M. Lévesque.

Le premier ministre a reconnu qu'originellement, un deuxième référendum n'était pas prévu dans la stratégie péquiste. Mais cette solution a été incorporée au processus afin de bien s'assurer du respect intégral de la vo-

lonté populaire et de la démocratie, a-t-il fait savoir.

Commentant ce changement d'opinion, M. Lévesque a cité un mot de Bismark: "Il n'y a que les ânes et les imbéciles qui ne changent pas d'idée".

Modifications

M. Lévesque a également soutenu que le texte de la question soumis hier à l'Assemblée nationale "pourra être amendé, mais l'essentiel est là".

Selon lui, la question soumise contient "la substance nécessaire", de sorte que le débat de 35 heures qui se déroulera sur le texte à l'Assemblée nationale ne pourra avoir pour effet que d'apporter des modifications mineures.

M. Lévesque a également répété que le prochain gouvernement, dut-il être dirigé par le chef libéral Claude Ryan lui-même, devra se sentir lié par le verdict référendaire, "à moins d'aller chercher un contre-mandat".

Référendum

Chronologie des événements

QUEBEC (PC) — Voici la chronologie des principaux événements qui ont marqué la scène politique québécoise en rapport avec le référendum sur la souveraineté-association:

— 16 octobre 1967: M. René Lévesque quitte le Parti libéral du Québec après le rejet, au cours d'un congrès de cette formation, de ses propositions sur la souveraineté du Québec dans un marché commun canadien.

— 18-19 novembre 1967: quatre cents délégués se réunissent dans la métropole pour fonder le Mouvement Souveraineté-Association (MSA).

— 12-14 octobre 1968: le MSA et le Ralliement national, un parti nationaliste de droite, se fusionnent pour fonder le Parti Québécois au cours d'un congrès tenu à Québec. M. Lévesque est élu, président de la nouvelle formation.

— 9 octobre 1969: le premier ministre Jean-Jacques Bertrand dépose le premier projet de loi référendaire, mais ce bill restera sur les tablettes.

— 29 avril 1970: les sept premiers députés du PQ à l'Assemblée nationale sont élus, alors que les libéraux de M. Robert Bourassa prennent le pouvoir. Le Parti Québécois obtient 23,7 pour cent des suffrages, mais M. Lévesque subit une défaite personnelle.

— 29 octobre 1973: le Parti Québécois obtient 30 pour cent des suffrages exprimés, mais ne fait élire que six députés. M. Lévesque est battu dans Dorion.

— 28-29 septembre 1974: l'exécutif du Parti Québécois adopte une politique proposée par l'ancien sous-ministre Claude Morin de tenir un référendum sur l'indépendance si Ottawa refusait de transférer tous les pouvoirs à un éventuel gouvernement péquiste. Auparavant, le PQ avait affirmé qu'il décréterait l'indépendance dès sa prise de pouvoir.

— 15-17 novembre 1974: par un vote de 630 contre 353, les délégués au congrès du PQ adoptent une résolution prônant la tenue d'un référendum après l'élection d'un gou-

vernement péquiste. — 15 novembre 1976: le Parti Québécois prend le pouvoir, obtenant 71 sièges et 41 pour cent des suffrages. M. Lévesque devient premier ministre.

— 24 août 1977: le gouvernement lance son Livre blanc sur les consultations populaires.

— 21 décembre 1977: le projet de loi 92 sur les consultations populaires est déposé à l'Assemblée nationale par le ministre de la Réforme parlementaire, M. Robert Burns.

— 23 juin 1978: la loi référendaire est sanctionnée par l'assemblée.

— 1er novembre 1979: le gouvernement publie son Livre blanc sur la souveraineté-association. — 20 décembre 1979: la question référendaire est annoncée à l'Assemblée nationale par le premier ministre René Lévesque.

— Février 1980: le débat sur le libellé de la question référendaire doit débiter à l'Assemblée nationale.

— Mai ou juin 1980: tenue du référendum sur la question adoptée par l'Assemblée nationale.

"La question passe à côté de l'essentiel"

— Ryan

QUEBEC (PC) — La question qui sera posée au référendum, telle qu'elle est rédigée, n'est ni claire ni précise, puisqu'elle a besoin d'un long préambule.

C'est une vraie fraude, a déclaré hier le chef de l'Opposition Claude Ryan.

La question passe à côté de l'essentiel, elle noie l'objectif dans les moyens et cherche à cacher ce que le gouvernement veut faire.

Elle a été influencée beaucoup plus par les sondages que par le souci de soumettre aux électeurs un problème réel, a dit M. Ryan en faisant connaître à l'Assemblée nationale ses premières réactions à la question qui sera posée au référendum.

Il est impossible d'accepter la question telle qu'elle est formulée et nous dirons non au projet fondamental qu'elle essaie de camoufler, a-t-il dit. "Nous dirons: Non, merci."

Le gouvernement est "hypocrite et louchoyant".

S'il voulait agir franchement et avec limpidité, il n'aurait pas besoin d'entourer la question d'un long préambule.

La question devrait simplement demander: Etes-vous pour ou contre l'indépendance politique du Québec? Etes-vous pour ou contre l'association économique que préconise le Parti Québécois?

Joyeux Noël et Heureuse Année

Laitière du Saguenay-Lac-St-Jean
Siège social: Chambord

SUCCURSALE NORMANDIN
LAITERIE DOLBEAU LTEE
LAITERIE ROBERVAL
ST-FELICIEEN LTEE
LAITERIE CHIBOUGAMAU

ASSOCIATION COOPERATIVE LAITIERE DU SAGUENAY ... LAC ST-JEAN

Siège social: CHAMBORD
C.P. 190, DESBIENS, LAC-ST-JEAN.
TELEPHONE: (514) 346-5526.

Référendum

La réponse n'est bonne que pour le mandat du gouvernement

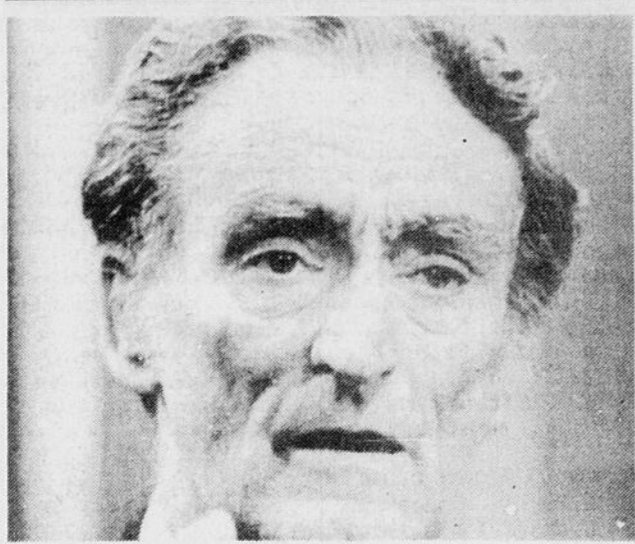
(SELON LA PC) — Au cours de la conférence de presse qu'il a tenue peu après, que le ministre Lévesque ait soumis la question référendaire, M. Ryan a reproché au gouvernement de tenir un référendum alors que, selon lui, il ne reste que 5 ou 6 mois à son mandat. A un journaliste qui lui rappelait que le gouvernement pouvait, s'il le voulait, rester au pouvoir jusqu'en 1981, il a affirmé que c'était "une pratique solidement établie au Québec que le gouvernement revienne devant le peuple à tous les quatre ans".

Le gouvernement ne devrait pas demander un mandat de négocier alors que son mandat est sur le point de se terminer.

Qu'arrivera-t-il s'il était défait aux élections qui suivront? a-t-il demandé. Il a lui-même fourni la réponse à sa question.

Il a expliqué que, si la population répondait "oui" au référendum, ce qu'il ne croit pas, et qu'aux élections suivantes le parti libéral était porté au pouvoir, il ne se sentirait pas tenu de

question référendaire



Claude Ryan

poursuivre les négociations. Et il a expliqué pourquoi.

Les libéraux auraient été portés au pouvoir par des élections et au cours de la campagne électorale, ils auraient clairement expliqué leur programme. S'ils étaient élus, c'est que la population aurait préféré l'option libérale à l'option péquiste, a dit M. Ryan. La réponse au référendum n'est bonne que pour le mandat du gouvernement, a dit M.

Ryan, qui a affirmé que sa logique était supérieure à celle du gouvernement.

Comme le résultat du référendum touchera l'ensemble du Canada, il préférerait que le référendum soit tenu à la grandeur du Canada afin de donner à toute la population la possibilité de se prononcer, a-t-il dit. "Je ne l'impose pas et je ne veux pas engager un débat là-dessus," mais ça me semble logique, a-t-il dit.

Il s'en est aussi pris au fait que le gouvernement promet dans la question de soumettre au peuple par référendum tout changement résultant des négociations entreprises après le référendum. Si la question était claire, a-t-il dit, on pourrait se passer d'un deuxième référendum.

Son parti n'a pas l'intention, au cours de la campagne référendaire, de discuter de l'option libérale. "Notre question n'est pas à l'ordre du jour. Nous dirons cependant que nous avons une option différente de celle du PQ et nous en donnerons les grandes lignes. Mais nous n'irons pas dans la discussion de la tuyauterie."

Après que le parti libéral aura été porté au pouvoir, il entreprendra des changements constitutionnels, a dit M. Ryan, qui a promis que ces changements seront soumis à la population avant d'être appliqués.

Le seul résultat valable du référendum, selon M. Ryan, sera de démontrer que l'option du PQ n'est pas tellement populaire auprès de la population, a-t-il affirmé.

La tenue d'un 2ème référendum ne plaît pas du tout à Trudeau

WINNIPEG (PC) — Le chef du parti libéral, M. Pierre Trudeau, l'étapisme contenu dans la question référendaire est "socialement inacceptable".

"Je crois que le Québec ne peut se permettre cette sorte de déchirure constamment, renouvelée", a affirmé M. Trudeau hier à Winnipeg, alors qu'il était appelé à commenter la formulation de la question référendaire dévoilée quelques heures plus tôt à Québec.

M. Trudeau a soutenu que les référendums sont source de division et que le Québec ne devrait pas avoir à subir une série de telles consultations avant d'être fixé sur son avenir.

"Il faut que les Québécois puissent avoir l'occasion de dire oui ou non, d'être pour ou contre la séparation", a-t-il dit.

Le chef libéral a soutenu qu'il n'avait pas pris connaissance de la question comme telle, mais que

l'aspect qui prévoit la tenue d'un second référendum ne lui plaît pas du tout.

"Cet exercice référendaire tend à déchirer le corps social", parce qu'il oppose les voisins et les membres d'une même famille.

M. Trudeau a ajouté que ce serait son coéquipier, M. Jean Chrétien, député de Saint-Maurice, qui commenterait plus à fond la question au nom du Parti libéral du Canada.

La question

"Inacceptable pour le fédéral"

— Clark

VANCOUVER (PC) — Le premier ministre du Canada, M. Joe Clark, a déclaré hier que s'il était Québécois, il voterait non à la question qu'a déposée le gouvernement du Québec en vue du référendum.

"La proposition du gouvernement québécois est incompatible avec l'idée d'une fédération au Canada", a dit M. Clark dans une brève déclaration à la presse, à Vancouver.

Il a rappelé qu'il avait

déjà affirmé que la souveraineté-association est tout à fait inacceptable pour le gouvernement fédéral.

M. Clark a ajouté que la priorité de son gouverne-

ment était de renouveler le fédéralisme au Canada.

Il s'est contenté de cette brève déclaration et a dit préférer ne pas élaborer sur la question pour l'instant.

Broadbent recommande aux Québécois de voter "non"

WINNIPEG (PC) — La question référendaire dévoilée hier par le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, ne tient pas compte des aspirations de la majorité des Québécois, qui souhaitent un fédéralisme renouvelé, car elle n'admet que deux possibilités: la souveraineté-association ou le statu quo constitutionnel.

Voilà comment le chef du Nouveau parti démocratique, M. Ed Broadbent, a réagi hier au libellé de la question référendaire dont il venait tout juste de prendre connaissance, quelques instants avant de quitter la capitale manitobaine pour Vancouver.

"La majorité des Québécois ont indiqué au cours des récents son-

dages qu'ils veulent un nouveau fédéralisme et non pas la souveraineté-association ou le statu quo constitutionnel", a déclaré le chef du NPD, qui a ajouté qu'il ne peut donc que recommander aux Québécois de voter "non" lors du référendum.

Depuis le début de la campagne électorale, M. Broadbent avait systématiquement évité toute allusion à la campagne référendaire qui s'amorce au Québec. Il se bornait plutôt à répéter qu'il dévoilerait sous peu les grandes lignes de la politique constitutionnelle de son parti.

Le congrès national du NPD, qui avait lieu en novembre, avait ap-

prouvé la formation d'un comité chargé d'élaborer des propositions pour le renouvellement de la constitution canadienne. Mais le déclenchement prématuré des élections venait remettre en question le dépôt du rapport de ce comité pour le mois de mars.

En fait, le chef néo-démocrate n'a pas jugé bon de soulever la question du référendum au Québec lors de son passage à Montréal, jeudi. Il a préféré axer ses interventions sur les raisons qui ont motivé son parti à renverser le gouvernement. Il a également dénoncé ce qu'il a appelé les injustes mesures contenues dans le budget Crosbie ainsi que la politique énergétique du gouvernement Clark.

portefeuille

OPEP

Aucune entente sur le prix de base

CARACAS (AFP) — Les ministres de l'OPEP se sont séparés jeudi sans pouvoir se mettre d'accord sur les prix du pétrole. Le constat d'échec a été dressé par le président de l'OPEP, M. Humberto Calderon Berti, ministre vénézuélien du Pétrole.

Aucun prix plancher ni aucun prix plafond n'ayant été arrêté par les treize ministres après quatre jours de réunion à Caracas, les treize pays de l'OPEP vont pouvoir déterminer librement les tarifs de leur pétrole.

L'Arabie Saoudite, principal producteur de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole, avec un tiers de la production de l'OPEP, maintient son prix à \$24 par baril. Les Emirats arabes unis et le Qatar vont également conserver leurs prix actuels au niveau de \$27,50.

Plusieurs pays, comme le Nigeria, l'Algérie et l'Iran devraient annoncer un relèvement imminent de leurs prix.

Cheikh Zaki Yamani, ministre saoudien du Pétrole, a échoué dans sa tentative d'arracher un accord sur un prix plafond de \$30 par baril en contrepartie d'une augmentation de \$24 à \$26 du prix de base de l'OPEP. La Libye, le Nigeria et l'Algérie, indiquent des sources informées, ont refusé ce niveau pour leurs variétés de pétrole, les plus appréciées du marché.

Au printemps

Les treize ministres de l'OPEP se retrouveront au printemps pour une conférence extraordinaire afin d'examiner à nouveau la situation du marché et discuter des prix du brut.

Le prix de \$24 par baril constitue maintenant un plancher officieux, puisque certains pays tiennent compte d'un niveau plus élevé, comme par exemple l'Iran.

Ce prix représente une augmentation de 88 pour cent depuis la fin de 1978.

finances en bref

Usine de liquéfaction du charbon

TOYKO (AP) — Le Japon va participer financièrement avec Gulf Oil Corp. des Etats-Unis et la société anonyme allemande Ruhrkohle à la construction, l'an prochain, d'une usine de liquéfaction de charbon dont le coût est estimé à \$1,45 milliard.

Le ministre du Commerce international et de l'Industrie a annoncé la nouvelle, jeudi. L'usine, qui sera établie en Virginie occidentale, produira en 1985 20,000 barils de pétrole synthétique par jour. Elle utilisera un procédé mis au point par Gulf.

Gulf aura 50 pour cent d'intérêt dans l'affaire, le Japon et la société allemande 25 pour cent chacun.

Chrysler soumet un troisième plan de redressement

DETROIT (AFP) — La société Chrysler a soumis au département américain du Trésor un troisième plan de redressement, comportant d'importantes réductions de ses programmes de construction de voitures et de camions jusqu'en 1985, annonce, jeudi, le "Detroit Free Press".

Selon ce journal, la direction de Chrysler s'est résignée à abandonner ou à retarder des investissements prévus d'ici à 1985 et s'élevant à plus d'un milliard de dollars.

Le Sénat et la Chambre de représentants ont voté cette semaine une aide fédérale de \$1,5 milliard à Chrysler, menacée de faillite. Les conditions de cette aide font encore l'objet de débats entre les deux chambres.

Stocks de pétrole brut aux E.-U.

WASHINGTON (AFP) — Les stocks de pétrole brut aux Etats-Unis s'élevaient, au 14 décembre, à 350,7 millions de barils, contre 349,2 millions une semaine plus tôt et 319,4 millions un an plus tôt, selon les statistiques hebdomadaires publiées jeudi, par l'Institut américain du pétrole.

A la même date, les stocks d'essence totalisaient 223,8 millions de barils, contre 220,8 millions une semaine plus tôt. Ceux de mazout et de gasole atteignaient 231,9 millions de barils, contre 238,6 une semaine plus tôt.

Pendant la semaine terminée le 14 décembre, les raffineries américaines ont travaillé à 86,9 p.c de leur capacité, contre 85,1 p.c au cours de la semaine précédente.

Cours du lin et de l'avoine

WINNIPEG (PC) — Les cours du lin et de l'avoine à terme étaient en hausse, tandis que le colza et le grain de provende marquaient une baisse, jeudi, à la Bourse des denrées de Winnipeg.

L'orge a terminé sur une note irrégulière, alors que le seigle était généralement stable.

Le jour précédent, mercredi, le volume des affaires comprenait 89,400 tonnes de colza, 70,100 t d'orge, 25,540 t de grain de provende, 17,700 t de lin, 11,480 t d'avoine et 2,760 t de seigle.

Subvention de \$10,5 millions à la Cie Domtar

TORONTO (PC) — Le gouvernement ontarien a décidé d'accorder une subvention de \$10,5 millions à la compagnie Domtar pour l'aider à financer le programme de modernisation de ses usines en Ontario. Les travaux s'échelonnent sur cinq ans et coûteront \$112 millions.

Le ministre de l'Industrie, Larry Grossman, a déclaré, jeudi, que l'Ontario versera une contribution supplémentaire de \$5,2 millions au cours des trois prochaines années.

Il a expliqué que Domtar se propose d'investir plus de \$62,4 millions dans ses usines à Red Rock, \$43,3 millions à Cornwall et \$6,3 millions à Trenton.

Une partie des fonds sera consacrée à l'amélioration de l'environnement.

Dans l'ensemble

Des échos négatifs en Ontario

TORONTO (PC) — La question référendaire a eu, dans l'ensemble, des échos négatifs en Ontario, jeudi.

M. William Davis, premier ministre de la province, s'est dit déçu de voir que la question était trop vague, s'empressant d'ajouter qu'il faisait confiance aux électeurs pour qu'elle soit rejetée, car "quelle que soit la manière dont elle est formulée" elle constitue clairement un appel à l'indépendance politique.

M. Davis a répété que

l'Ontario ne négociera aucune forme de souveraineté-association avec le Québec.

M. Tom Wells, ministre ontarien des Affaires inter-gouvernementales, souligne que les Québécois ne doivent pas se tromper: le refus de l'Ontario de négocier n'est pas un vain mot.

"Quel que soit le résultat du vote, dit-il, nous ne négocierons pas", car ce que le Parti Québécois demande n'est pas bon pour l'Ontario.

Dans une interview, le Dr Steve Dupré, professeur de sciences politiques à l'Université de Toronto, n'exclut pas la possibilité que les Québécois répondent "non" à la question qui, à son avis, comporte deux points faibles: elle est trop longue et trop spécifique.

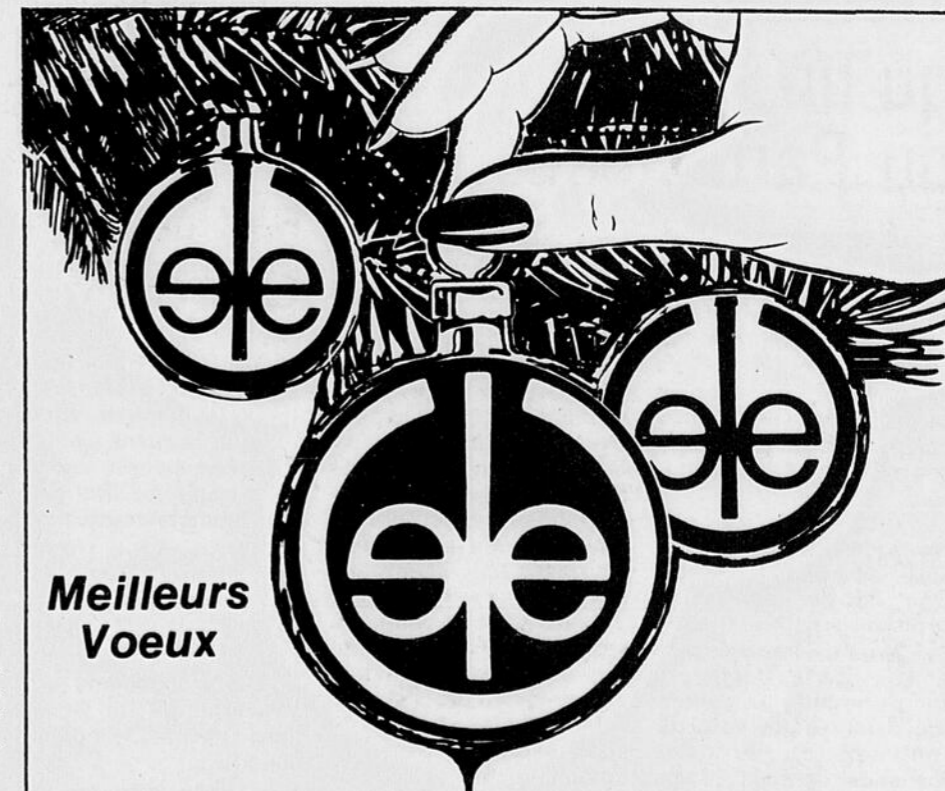
Par sa teneur, dit-il, elle s'adresse davantage aux militants du PQ.

Car, "en parlant d'égalité de peuples, il permet aux tenants du "non" de dire que le PQ pense séparatisme."

"J'ai l'impression, ajoute le Dr Dupré, que la question est une bourde qui profitera davantage aux tenants du non, qu'à ceux du oui."

Mais, un collègue du Dr Dupré, M. Meyer Brownstone, directeur de la faculté de sciences politiques de la même université, estime que le ton modéré adopté par le PQ lui sera plus utile que nuisible.

"Ce n'est pas une approche malhonnête, déclare M. Brownstone. La question semble claire.



Meilleurs Voeux

L'ENTRAIDE ECONOMIQUE AURA 20 ANS EN "80"

Cette jeune institution coopérative grandit avec les régions du Québec. Sachez qu'il y a une C.E.E. près de chez vous.

Institution inscrite à la Régie d'assurance-dépôt du Québec.

ALMA, CHIROUGAMAU-CHAPAIS, CHICOUTIMI, DOLBEAU-MISTASSINI, JONQUÈRE, LA BAIE, ROBERVAL-ST-FELICJEN.

horaire

vendredi 21 décembre

10h30
CKRS — **CJBR** — MAGAZINE EXPRESS. "Soins à domicile".

CJBJET — MR. DRESSUP.
CFCF — THE MAD DASH.
TVFQ — SOCIÉTÉ D'AUJOURD'HUI. "Vivre en maison maternelle". — Reportage de Ariette Javelle. — Elles ont quinze ans, dix-sept ans, vingt ans ou davantage. Elles sont dans des maisons maternelles parce qu'un garçon ou un homme les a laissées se débrouiller avec l'enfant qu'ils ont conçu ensemble. (1 h.)

11h00
CKRS — **CJBR** — AU FIL DE LA SEMAINE. Anim.: Luc Durand. Inv.: Loulou. Cuisine: les gougrès (hors-d'œuvre, bouchées apéritives) et une fondue au fromage.
CJBJET — SESAME STREET. (Enfants)

CFCF — THE COMMUNITY.
WEZF — LAVERNE AND SHIRLEY.
CJPM — ENTRE DEUX NUAGES.
11h15

11h30
CJPM — DU COO A L'ANE.
CKRS — AU MILIEU DU JOUR.
CFCF — DÉFINITION. (Jeu)
CJBR — DOCTEUR DOOLITTLE.
TVFQ — MID-PREMIERE. Inv.: Michelle Mathieu.
WEZF — FAMILY FEUD.

11h58
CJBJET — WEATHER REPORT.
12h00

CJBJET — FROM NOW ON.
CFCF — THE FLINTSTONES.
CJBR — UN PAYS, UN GOUT, UNE MANIERE. "La maison réinventée". Les Français qui s'installent au pays des neiges et froidure constatent pendant les premiers hivers que la maison à la normale ou à la bretonne ne convient guère au climat nordique québécois. Pendant près d'un siècle et demi, on additionne les expériences individuelles.

12h15
WEZF — THE \$20,000 PYRAMID.
CJPM — NOUVELLES.
12h28

CJBJET — SENIOR CITIZENS BILL-BOARD.
12h30

CJPM — CINE-QUIZ. "La main à couper" (5) — Fr. 1973. Drama policier de E. Parier avec Lea Massari, Michel Bouquet et Bernard Blier. — Après avoir trouvé son amant assassiné, la femme d'un chirurgien est victime d'un chantage.

CKRS — **CJBR** — LES COQUE-LUCHES.
CJBJET — COUNTRY JOY.
CFCF — GILLIGAN'S ISLAND.
WEZF — RYAN'S HOPE.

13h00
CJBJET — TODAY FROM THE PA-CIFIC.
CFCF — MCGOWAN AND CO.
R.-Q. — SCIENCE ET FICTION.
TVFQ — AU THEATRE CE SOIR.
WEZF — ALL MY CHILDREN.

13h30
CKRS — **CJBR** — LE TELE-JOURNAL.
CFCF — THE ALAN HAMEL SHOW.
Inv.: Barbara Parkins, Bruce Baum, Carl Weather et André Gagnon. (1 h.)
R.-Q. — LA PERIODE DE QUESTIONS. "A l'Assemblée nationale".

13h35
CKRS — **CJBR** — FEMME D'AUJOURD'HUI. D'Ottawa. "Les femmes savantes".

14h00
CJBJET — THE EDGE OF NIGHT.
WEZF — ONE LIFE TO LIVE.

14h30
CJPM — JANETTE VEUT SAVOIR. "Comment épargner l'énergie". 2e partie. (1 h.)
CKRS — **CJBR** — LES ATELIERS. De Montréal. "Un ours de musique". Inv.: M. Georges Cournoyer, professeur de musique et inventeur des régimes musicaux Cournoyer. M. Cournoyer donne le dernier cours de la série qui a débuté 12 semaines plus tôt à la polyvalente Mont-Bruno à St-Bruno-de-Montarville.

CJBJET — TAKE 30.
CFCF — ANOTHER WORLD. (1 h.)
R.-Q. — MANGER COMME DU MONDE.

15h00
CJBJET — THE BOB McLEAN SHOW.
R.-Q. — BABILLART. "Magazine culturel".
TVFQ — DES CHIFFRES ET DES LETTRES.
WEZF — GENERAL HOSPITAL.

15h20
TVFQ — PASSEZ DONC ME VOIR. Avec Philippe Bouvard.
15h30

CJPM — D'UN JOUR A L'AUTRE. "Historique de l'icli". "Homages et inventions" et "Saviez-vous que...".
CKRS — **CJBR** — LES ANIMAUX CHEZ EUX. "D'un océan à l'autre".
R.-Q. — CHACUN SON TOUR. "Nos richesses naturelles, pour qui?".

15h40
TVFQ — ACTUALITES REGIONALES. "L'Est de la France". (1 h., 20).
16h00

CJPM — LES SATELLIOPETTES.
CKRS — **CJBR** — BOBINO.
CJBJET — BEYOND REASON.
CFCF — THE PINK PANTHER.
R.-Q. — L'EVOLUTION DE L'HOMME. "Au rythme des saisons".
WEZF — THE EDGE OF NIGHT.

16h30
CJPM — CINEMA POUR TOUS. "Froid dans le dos" (Floods of Fear) (5) — G.-B. 1958. Drama de C. Crichton avec Howard Keel, Anne Heywood et Cyril Cusack. — Au cours d'une inondation, un prisonnier sauve plusieurs personnes.
CKRS — **CJBR** — ALEXANDRE ET LE ROI. "Le jongleur". Avec Luc Durand, Antoine Durand et Huguette Oigny. REPRISE.

CJBJET — ALL IN THE FAMILY. "Second Honeymoon".

CFCF — FAMILY FEUD.
WEZF — THE MERV GRIFFIN SHOW.

17h00
CKRS — CINEMA DE 5 HEURES. "La route semée d'étoiles" (Going my Way) (4) — E.-U. 1944. Comédie dramatique de L. McCarey avec Bing Crosby, Barry Fitzgerald et Rise Stevens. — Un jeune prêtre d'esprit moderne est nommé pour assister le vieux curé d'une grande paroisse.
CJBJET — THE BEACHCOMBERS. "The Great Shaman of the North".

CFCF — THE PRICE IS RIGHT. (1 h.)
CJBR — LA LEGENDE DES STRAUSS. Feuilleton en huit épisodes relatant la vie de la famille Strauss de 1824 à 1899. Avec Eric Woofe, Alastair McKenbrass, Stuart Wilson, Anne Stallybrass, Barbara Ferris, Derek Jacobbi, Christopher Benjamin, Nicolas Simmons, Max Latimer, Jeffrey Segal, Tony Anhold et Arthur Penstow. 1er: "Anne". En 1824, en Autriche, le jeune Johann Strauss joue de l'alto dans l'orchestre de son ami Joseph Lanner. Anna Streim vient entendre les musiciens.

17h15
TVFQ — POUR LES JEUNES.
17h30

CJBJET — THE MARY TYLER MOORE SHOW. "The Lara Affair". — Phyllis s'aperçoit que son mari a une aventure amoureuse avec Sue-Ann Niwens. REPRISE.
WEZF — NEWS. (1 h.)
17h45

TVFQ — TELE-FOUILLETON. "Le pèlerinage" (2e partie).
18h00

CJPM — NOUVELLES.
CKRS — **CJBR** — CE SOIR.
CJBJET — CFCF — NEWS.
TVFQ — SOCIÉTÉ D'AUJOURD'HUI. "Les grandes voyageuses".

18h07
CKRS — ACTUALITES REGIONALES.
18h12

CKRS — CINEMA DE 5 HEURES. SUITE. "La route semée d'étoiles".
18h30

CJPM — LES TANNANTS.
R.-Q. — LES ANNEES EPIQUES DU CINEMA. "Les grandes aventures".
WEZF — BEWITCHED.
CJBR — CE SOIR.

19h00
CKRS — O'HARA. (Policier). (1 h.)
CJBJET — HAPPY DAYS. "Marion Rebel". — Marion en a assez de l'ennuyant travail de maison et décide de travailler comme serveuse chez Arnold's.
CFCF — THE JACKSON. (Variétés).
CJBR — A CAUSE DE MON ONCLE.

R.-Q. — LA VIE PARLEMENTAIRE. TVFQ — MID-PREMIERE. Inv.: Nicoletta.
WEZF — THE MARY TYLER MOORE SHOW.

19h30
CJPM — A NE PAS MANQUER. "Casse-noisette".
CJBJET — SPIRIT OF ADVENTURE. "The Spirit River to China". Avec Raymond Cloutier et Guy Thauvette.

CFCF — GRAND OLD COUNTRY. CJBR — GENIES EN HERBE. Anim.: Pierre Mc Nicol. Rencontre entre les écoles secondaires Campus 1 de Ste-Foy et J.-H. Picard d'Edmonton.
TVFQ — A LA DECOUVERTE DE... "Les gens d'ici". (1 h.)
WEZF — THE BOB NEWHART SHOW.

20h00
CKRS — **CJBR** — FREDERIC. "Les motards". Frédéric et Jean-Luc se font servir d'une bonne leçon par une bande de motards.
CJBJET — ARCHIE BUNKER'S PLACE. Avec Carroll O'Connor et Jean Stapleton.
CFCF — FANTASY ISLAND. (Aventures). "Goose for the Gender, et le Stuntman", avec Ricardo Montalban, Hans Conreid et Grant Goodeve.

R.-Q. — CONTRE-JOUR. "The chanson et le feu".
WEZF — BENJI'S VERY OWN CHRISTMAS STORY. Avec Ron Moody, Cindy Smith et Patsy Garrett. — L'adorable chien Benji se rend à Zermatt, en Suisse, pour participer au défilé de Noël au village.

20h30
CKRS — **CJBR** — HORS SERIE. "Le 30 carcasses". Drama réalisé par Marcel Cravenne, d'après l'oeuvre de Maurice Leblanc. Adaptation: Robert Scipion. Avec Claude Jade, Jean-Paul Zehnacker, Yves Denoyot et Georges Marchal. (1ère de 6). En 1917, Véronique d'Hergemont apprend la mort de son ex-ami le Comte Vorek, espion pour le compte des Allemands. Peu après, elle s'aperçoit sur un écran de cinéma ses initiales surmontant une flèche. Fortement intriguée elle se rend en Bretagne où la scène avait été tournée. Elle y retrouve la cabane portant son parapluie et, à l'intérieur, le cadavre d'un manchot et une sorte de plan codé. (1 h.)
CJBJET — FRONT PAGE CHALLENGE. Anim.: Fred Davis.
R.-Q. — AU THEATRE CE SOIR.

"Piège pour un homme seul", de Robert Thomas. Avec Michel Le Royer, Robert Thomas, Jean-Marie Prossier, Bernard Durand, Geneviève Fontanel et Jackie Sardou. — L'action se passe dans un chalet savoyard où Daniel Corban et sa femme Elisabeth passent leur lune de miel. Lune de miel agitée, car au bout de deux jours, après une légère dispute, Elisabeth prend sa valise et disparaît sans laisser de traces. (2 h.)
WEZF — FRIDAY MOVIE. "It Happened One Christmas" (5) — E.-U. 1977. Comédie fantaisiste de D. Wyre avec Mario Thomas, Orson Welles et Wayne

- (3) CJBR-TV
- (8) Radio-Québec
- (5) CBJET-TV
- (9) TVFQ
- (6) CJPM-TV
- (11) CFCF-TV
- (7) WEZF-TV
- (12) CKRS-TV

Rogers. — Un ange rend le goût de vivre à une candidate au suicide.
21h00

CJPM — LA PAROLE EST A VOUS. Anim.: Pierre Pascau. Analyse: Anne-Marie Dussault. (1 h.) EN DIRECT.
CJBJET — TOMMY HUNTER SHOW. (1 h.)

CFCF — THE DUKES OF HAZZARD. (Aventures). Avec Tom Wopat, John Schneider et Cathy Bach. — Les Duke tentent d'aider un vieil ami de la famille à cesser de faire de l'alcool de contrebande. (1 h.)
R.-Q. — LES LIVRES ET NOUS.

21h30
CKRS — **CJBR** — L'ENJEU. Une chronique historique sur le nationalisme québécois: la démarche de René Lévesque depuis son départ du Parti libéral du Québec jusqu'à la fondation du Parti Québécois. — Résultats d'un sondage récent effectué par "Radio-Canada". Ce sondage concerne: le chômage, l'inflation, le départ des sièges sociaux, les grèves, le référendum, la crise du pétrole. Ce sondage brosse un panorama assez complet de toutes les questions que se posent et les journalistes et le public au sujet du référendum. — "La question" posée lors du référendum, question qui doit être déposée à l'Assemblée nationale avant l'ouverture de la session parlementaire. Bref historique de "la question". Anim.: Bernard Darome. Journalistes: Réal Barnabé et Paul-André Corneau. (1 h.)
R.-Q. — LES BALLETS.

22h00
CJPM — REGION 02. Anim.: Réal Gagnon.
CJBJET — DALLAS. Avec Barbara Bel Geddes, Jim Davis et Patrick Duffy. — J.F. croit qu'en ramenant Bobby au sein de la compagnie Ewing J. qui, il réussira à provoquer le départ de Jock: il cherche également à obtenir une promotion pour Pam afin que Bobby ne pense à rien d'autre qu'à son mariage problématique. (1 h.)

CFCF — THE BODY HUMAN. SPECIAL. Narr.: Alexander Scourby. Documentaire exceptionel qui, grâce aux merveilles de la photographie électronique, nous permet d'explorer le cerveau et d'examiner des univers aussi fascinants que le sommeil, la mémoire, le mouvement, la méditation et le langage.

22h05
R.-Q. — MONSIEUR DEGAS.
22h20

CJPM — LA CORNE D'ABONDANCE. Anim.: Yves Corbeil. Tirage: Mini-Loto, 6/36.
22h30

CJPM — LA QUOTIDIENNE.
CKRS — **CJBR** — LE TELE-JOURNAL.
TVFQ — DES CHIFFRES ET DES LETTRES.

22h31
CJPM — LES NOUVELLES TVA.
22h50

TVFQ — PASSEZ DONC ME VOIR. Avec Philippe Corbiève.
23h00

CJPM — SPORTS.
CJBJET — CFCF — NEWS.
WEZF — THE ANDY GRIFFITH SHOW.

23h05
CJPM — DERNIERE EDITION.
23h10

CKRS — **CJBR** — NOUVELLES DU SPORT.
TVFQ — ACTUALITES REGIONALES. "L'est de la France".
23h15

CJPM — BONNOIR LE MONDE.
23h20

CKRS — **CJBR** — CINEMA. "Le juge et l'assassin" (3) — Fr. 1976. Drama social de B. Tavernier avec Philippe Noiret, Michel Galabru et Jean-Claude Brialy. — A la fin du XIXe siècle, un juge d'instruction circonvoit un assassin pour faire progresser sa carrière.
23h21

CFCF — PULSER.
23h27

CJBJET — THE CITY TONIGHT.
23h30

WEZF — CHARLIE'S ANGELS. "I Will Be Remembered", avec Kate Jackson, Jaclyn Smith et Ida Lupino. —
23h45

CJBJET — THE RETURN OF THE SAINT. "The Diplomat's Daughter" avec Ian Ogilvy, Lynn Dalby et Weston Gavin. — Une histoire de drogues et de jolies filles donnent du fil à retordre au Saint. (1 h.) REPRISE.
00h00

CJPM — MEDECIN D'AUJOURD'HUI. Avec Chad Everett et James Daly. (1 h.)
CFCF — THE TWELVE MIDNIGHT MOVIES. PROGRAMME DOUBLE. "Buena Sera, Mrs. Campbell" (5) — E.-U. 1968. Comédie de M. Frank avec Gina Lollobrigida, Phil Silvers et Peter Lawford. — Une italienne se fait payer une pension alimentaire par trois Américains en faisant croire à chacun qu'il est le père de sa fille. — "The Impossible Years" (5) — E.-U. 1968. Comédie de M. Gordon avec David Niven, Lois Albright et Cristina Ferrare. — Un psychiatre a des difficultés avec sa fille aînée.

00h45
CJBJET — DANSE FEVER.
01h35

CKRS — **CJBR** — "Lily, aime-moi" (3) — Fr. 1975. Comédie de M. Dugowan avec Rufus, Patrick Dewaere et Jean-Michel Folon. — Encouragé par des amis, un ouvrier tente de reconquérir sa femme qui l'a abandonné.
CJBR — CINEMA-NUIT. "Le masque de la mort rouge" (The Masque of the Red Death) (4) — G.-B. 1964. Drama d'horreur de R. Corman avec Vincent Price, John Asher et Hazel Court. — Un prince croit échapper à la mort rouge qui dévaste la région en s'enfermant dans son château avec ses invités.

Rose Kennedy



Le temps du souvenir

Rose Kennedy vécut à Concord une préadolescence douce et paisible, entre son père politicien et sa mère excellente ménagère.

(5) P. J. Kennedy

Ceux qui, même parmi les rois, se montraient supérieurs devenaient des "grands rois" — non sans peine d'ailleurs, car leur autorité restait rarement incontestée. Le célèbre héros populaire Brian Boru, guerrier valeureux et politicien avisé, réussit à unir la majorité de l'île et demeura dans l'histoire du pays comme le "seul véritable roi d'Irlande", mais son règne ne dura que douze ans.

Je ne m'attarderai pas sur ces analogies. Je n'ai jamais pris une part active à la politique, dès mon enfance, si ce n'est pour tenir un rôle décoratif dans la vaste fresque dessinée par mon père qui, tel Shakespeare, se trouvait à la fois auteur, acteur et metteur en scène.

Le parti démocrate était majoritaire à Boston, mais plutôt sous forme d'étiquette masquant les buts utilitaires de différents leaders locaux, souvent en désaccord, formant eux aussi de chaotiques alliances, avec de rares intervalles de stabilité relative et de quasi-discipline sous la poigne provisoire d'un meneur particulièrement énergique ou d'un groupe du même acabit. Vers 1900, quatre hommes avaient l'habitude de se rencontrer régulièrement, presque toujours dans un des cabinets particuliers du vieil hôtel Quincy House; c'est au cours du déjeuner qu'ils venaient à bout de toutes leurs divergences. On les avait surnommés le "Conseil stratégique". L'un de ces hommes était mon père, et un autre celui qui deviendrait mon beau-père: Patrick Joseph ("P.J.") Kennedy.

La position de mon père, en tant que membre du Congrès, pour un district qui englobait la ville de Boston, suffisait à expliquer sa présence au sein du "Conseil stratégique". Mais pourquoi Patrick Joseph Kennedy? Je dois faire une petite digression à ce sujet pour l'expliquer.

Comme je l'ai dit, le père de "P.J.", Patrick, émigré d'Irlande au moment de la Grande Famine, s'était installé dans le quartier de Boston qui se nomme actuellement East Boston. Il s'y installa comme tonnelier, épouse Bridget Murphy qui lui donna quatre enfants, et mourut quasiment dans la misère à l'âge de trente-cinq ans — comme mon grand-père Thomas Fitzgerald. Sa veuve ouvrit une petite boutique de papeterie, où elle gagna péniblement sa vie, aidée par ses enfants dès qu'ils furent en âge de le faire. Patrick Joseph, le plus jeune, travaillait dans la boutique, faisait les courses, s'embauchait de-ci de-là sur les quais, jusqu'au jour où il eut la taille et la force requises pour devenir docker. La situation financière de sa famille ne lui permit pas de finir même ses études primaires; mais, à l'instar de mon père, il aimait énormément lire et il s'intéressait tout spécialement à l'histoire de l'Amérique.

Après plusieurs années de labeur acharné, ses économies lui permirent d'acheter un saloon dans le quartier. Il en tira un bon profit, réinvestit les bénéfices dans l'affaire et acquit d'autres bars en copro-

Je me souviens à point nommé de l'analogie au début de mon chapitre. Et d'un commentaire de mon fils Jack au sujet des relations politiques rencontrées au cours de sa carrière. Avec son esprit habituel, il disait: "En politique, on n'a pas d'amis. On n'a que des alliés." Il citait un livre de Frank Sullivan, un des meilleurs reporters politiques du début de ce siècle: *The Great Game of Politics*, un titre qui souligne la nécessité du travail en équipe, des alliances, des accidents de parcours et, finalement, l'opportunité de la poignée de main consécutive au match.

Dès 1894, mon père avait été élu au Congrès, malgré l'opposition du "Conseil stratégique", dont P.J. Kennedy faisait partie à l'époque, mais pas lui. (Un des légendaires leaders politiques indépendants, Martin Lomasney, était son grand allié, et mon père l'appelait son "parrain politique".) Quelques années plus tard, quand mon père fit partie du "Conseil", les dissensions du passé furent abolies et il se lia d'amitié avec P.J. Kennedy.

Toutefois, en 1900, alors que mon père, au terme de son troisième mandat au Congrès, s'attendait à être réélu, il y eut de véritables convulsions et bouleversements au sein du parti. Je ne me doutais absolument pas de ce qui se tramait. Toujours est-il que P.J. Kennedy et les autres membres du "Conseil" (y compris un nouveau maire avec qui mon père était en désaccord) s'opposèrent à sa réélection. Il aurait peut-être emporté contre eux aux élections primaires — comme la première fois —, mais une estimation chiffrée de la situation le dissuada de tenter sa chance.

Sa carrière au Congrès prit fin en 1901.

C'est alors que mon père racheta pour cinq cents dollars un petit hebdomadaire moribond, *The Republic*, avec l'espoir non seulement de renflouer sérieusement ses finances, maintenant qu'il ne touchait plus ses indemnités parlementaires, mais aussi d'en faire un instrument de réussite politique, car il connaissait l'influence de la presse en ce domaine. A la fois souple et audacieux, il ne visait à rien moins que de devenir maire de Boston.

Certes, il ne possédait aucune expérience journalistique, mais il avait beaucoup d'amis dans les diverses publications de Boston, capables de le conseiller, et il apprenait vite. Il savait reconnaître les sujets intéressants et la manière de les présenter. Il était aussi très avisé.

Comme il le dit plus tard: "Je savais que le succès d'un journal dépendait de son budget d'annonces publicitaires, et que les annonceurs s'adressaient surtout au public féminin: les clientes des grands magasins. C'est pourquoi je m'arrangeai pour que mon journal plaise aux femmes." Bien que les femmes n'aient pas encore reçu le droit de vote à l'époque, John F. Fitzgerald reconnaissait leur influence dans ce domaine. Je crois qu'il fit part de cette expérience à Jack, plus tard, lors de ses campagnes électorales.

Grâce à ses idées, à son énergie et à sa bosse du commerce, mon père renfloua très vite *The Republic*. Il parait qu'au bout de quelques années il en tirait vingt-cinq mille dollars par an, cinq fois plus que son indemnité parlementaire. Je ne sais si c'est vrai, mais, en tout cas, en 1904, il put s'acheter une belle maison spacieuse de quinze pièces, à Dorchester, une banlieue de Boston.

Dorchester était hors des limites de la ville de Boston, et mon père s'apprêta à faire campagne pour devenir maire de Boston. Mais il avait gardé son adresse officielle dans le vieux quartier de North End, dans la 6e circonscription. Il restait en contact avec les électeurs du coin et il y comptait ses plus fidèles supporters. Il était le "gros bonnet" de la circonscription, sinon de tout le quartier du North End, qui le comptait du moins parmi ses principaux leaders politiques.

C'était un sentimental. Quand il parlait de son quartier, c'était toujours le "cher vieux North End". S'il rencontrait un ancien voisin ou une personne du quartier qui avait démenagé dans un autre coin de la ville ou de la région, il s'attendrissait en parlant de leur cher quartier. Pour avoir un échantillon de son comportement, il n'est que de l'entendre parler de son ancien quartier.

"Ce matin, je remontais Hanover Street — dans ce cher vieux North End —, dans les habitants, du plus jeune au plus vieux, me saluaient d'un sourire. J'avais l'impression que même les pavés de la rue se soulevaient pour m'accueillir. J'ai rencontré le vieux Johnny Doolan au coin de la rue. "Que Dieu te bénisse, petit Johnny Fiz, m'a-t-il dit, tu mérites de gagner."

A SUIVRE



SUR LE CANAL 13 COMMUNAUTAIRE
VENDREDI, 21 DÉCEMBRE 1979
SOBRIÉTÉ UN ART DE VIVRE.
Cette série traite des problèmes d'alcoolisme, drogue et toxicomanie. L'auteur de cette émission est le Père Emilien Carrier.
DIFFUSION: mardi, 19h45, vendredi, 21h30, samedi, 13h00.

Tél: 545-1112
Disponibilité des services à
Ville de Chicoutimi et Ville de Jonquière

québec en bref

Elections dans Johnson

QUEBEC (PC) — L'opposition libérale a pressé hier le gouvernement de déclencher des élections partielles avant la reprise de la session dans le comté de Johnson, laissé vacant par la démission de M. Maurice Bellemare.

Selon le leader parlementaire des libéraux, M. Gérard D. Lévesque, il faudrait que ce comté ait un représentant à l'Assemblée nationale dès la reprise des travaux prévue pour la mi-février.

Le premier ministre René Lévesque a indiqué que cette question n'a pas encore été étudiée de façon précise, M. Bellemare ayant remis sa démission mercredi dernier, mais qu'il entendait se conformer au principe de la loi 9. Cette loi, qui n'a pas été sanctionnée, prévoit un délai maximum de 6 mois entre le départ d'un député et le choix de son successeur.

M. Lévesque a également souligné qu'il pourrait y avoir d'autres "tentations fédérales" et qu'il vaut donc mieux attendre avant de prendre une décision. Le premier ministre faisait allusion au député unionniste de Mégantic-Compton, M. Fernand Grenier, qui serait prêt à se présenter comme candidat conservateur lors des élections du 18 février.

Enquête sur le crime

QUEBEC (PC) — Trois commissaires de la Commission de police viennent de recevoir le mandat d'enquête sur "un réseau qui se serait adonné à une série d'activités criminelles dans la région de Québec", a annoncé jeudi le ministre de la Justice, M. Marc-André Bédard.

Les trois enquêteurs sont le juge Gilbert Morier, de la Cour des Sessions de la paix, M. Bernard Desnoyers et Me Raymond Bolly.

Les trois commissaires devront soumettre leur rapport au Procureur général le 30 septembre 1980 au plus tard.

Le mandat des trois membres de la Commission de police a été adopté par le conseil des ministres à sa réunion de mercredi.

Cols bleus

MONTREAL (PC) — Les cols bleus au service de la Communauté urbaine de Montréal ont demandé jeudi par l'entremise de la section locale 30 du Syndicat canadien de la fonction publique la nomination d'un conciliateur dans les négociations qui, à leur avis, périclitent.

Les quelque 5.400 employés manuels de la ville de Montréal et de la CUM ont déposé un projet de convention collective de travail le 5 juillet, soit six mois avant l'échéance du présent contrat, le 31 décembre.

La question des contrats à forfait, la description des tâches, et la santé et la sécurité au travail sont au nombre des points litigieux les plus importants.

Millionnaire libéré

MONTREAL (PC) — Un des gagnants de \$1 million lors d'un tirage de Loto-Canada, M. Robert Harois, a été libéré dès son enquête préliminaire, jeudi après-midi, en rapport avec l'accusation d'avoir mis le feu à un vieux hôtel qu'il avait acheté après avoir remporté son prix.

A l'époque, on avait laissé entendre que le prévenu aurait pu avoir allumé cet incendie parce qu'il avait payé un très gros prix pour cet établissement, l'hôtel Vannini, qui ne se serait pas révélé très rentable.

En fait, c'est \$350.000 qu'il avait déboursés, lors de cet achat. Peu après, il avait pris une assurance de \$125.000 pour ce commerce; il aurait tenté d'augmenter considérablement ce montant, peu avant l'incendie.

Interrogé à la fois par le procureur de la Couronne et par celui de l'accusé, Me Serge Ménard, un expert des laboratoires de médecine légale du Québec n'avait pu déterminer la cause exacte du sinistre, ni même indiquer si celui-ci avait été provoqué volontairement.

Dans sa décision de libérer le prévenu dès ce stade préliminaire des procédures, le juge Schecter a soutenu que la preuve n'était absolument pas suffisante pour lui imposer un procès.

C'est dans un empiétement de cartons vides de bière, dans la remise froide de l'hôtel, que le feu avait pris naissance, sans qu'on sache comment.

L'édifice n'avait toutefois été qu'à demi détruit, en raison de l'existence d'un réseau de gicleurs.

Appui de la CSN, de la FTQ et de la CEQ

Loi 101: la SSJB condamne le jugement

par Pierre Roberge

MONTREAL (PC) — La Société Saint-Jean-Baptiste a dénoncé hier le récent jugement de la Cour suprême du Canada déclarant inconstitutionnel le chapitre de la loi 101 portant sur la langue des tribunaux et de l'Assemblée nationale.

Appuyée par les trois centrales syndicales CSN, FTQ et CEQ ainsi que le Mouvement national des Québécois, entre autres organismes nationalistes et syndicaux, la SSJB condamne également la décision de trois juges de la Cour d'appel du Québec suspendant l'application de la loi de nationalisation de l'Asbestos Corp.

Présente à cette conférence de presse, la vice-présidente Louise Harel, du Parti Québécois, a affirmé que cette suspension constituait un précédent, soit la première injonction du pouvoir judiciaire à l'encontre du pouvoir législatif de l'Assemblée nationale.

Auparavant, a-t-elle expliqué, de telles injonctions n'ont été accordées qu'à l'encontre du pouvoir de réglementation du conseil des ministres.

"La situation est claire, a affirmé le président Jean-Marie Cossette, de la SSJB-Montréal, d'un côté un peuple tourné vers l'avenir et décidé à rompre avec un passé d'amoindrissement politique, de bilinguisme officiel... qui s'appuie sur le droit de prendre en main ce qui lui appartient et de faire de sa langue la langue de ses institutions politiques; de l'autre les tenants du système de domination qui s'appuient sur un texte, vieux et dépassé, adopté à Londres il y a plus d'un siècle."

A ce sujet, l'historien André Patry affirme dans l'édition de jeudi du Devoir que l'article 133 du British North America Act, imposant le bilinguisme aux tribunaux et à la législature du Québec, est le résultat de "tractations qui se sont déroulées à Londres entre le 4 décembre 1866 et le 29 mars 1867".

Ces dispositions affirmées, n'avaient pas été adoptées par le Parlement canadien de l'époque avant que le projet de constitution soit soumis au Parlement britannique et il s'agit là d'une clause dérogatoire qui reflète la volonté du législateur britan-

nique d'imposer à une province des obligations que ni le Parlement canadien ni ses porte-parole autorisés n'avaient manifesté le désir de contracter".

Quant à l'Asbestos, la SSJB mentionne également "la mauvaise foi d'hommes qui se gaussent de l'impuissance économique des Québécois mais leur refusent le droit d'exercer leur compétence économique, d'hommes qui se donnent pour Québécois mais refusent la langue du Québec" et dénonce l'Asbestos Corp. "dont les actuels propriétaires, la General Dynamics, ne laisseront derrière eux que l'amer souvenir de l'amiantose".

Rappelant que cette compagnie extractrice d'amiantose avait fait des profits de \$154 millions ces 10 dernières années, le porte-parole du syndicat CSN des salariés de l'Asbestos Corp., qui a travaillé 36 ans dans la mine, M. Gérard Chamberland, a expliqué que la compagnie se contentait d'exploiter les veines à forte teneur d'amiantose et, "quant aux autres, les envoi à la dump".

L'Asbestos possède les

droits miniers sur une longueur de 35 milles dans la région de l'amiantose, a-t-il précisé, et ce territoire entoure celui des autres compagnies qui sont ainsi très dépendantes de la filiale de General Dynamics. Cette dernière est donc d'autant plus rentable, affirme M. Chamberland, et il n'est pas surprenant qu'elle soit si difficile à nationaliser.

Une fois propriété de l'Etat du Québec, d'après lui, toute l'amiantose serait exploitée au maximum et transformée dans la région.

Sur le fond

Mme Harel a par ailleurs annoncé que le jour où le gouvernement du Québec va plaider sa cause sur le fond devant la Cour supérieure, le 14 janvier, une assemblée politique aura lieu à Thetford-les-Mines.

Même si la Cour supérieure donne raison au Québec sur le fond du litige concernant la nationalisation, ajoute Mme Harel, il faudra ensuite que la Cour d'appel rappelle elle-même l'injonction qu'elle a accordée jeudi dernier.

M. Cossette a comparé la façon d'exploiter ses mines

Québec

Nouvelle gare de \$52.4 millions au centre-ville

QUEBEC (PC) — Les trains de passagers reviendront au centre-ville de Québec d'ici 1984 dans une nouvelle gare intermodale de \$52.4 millions, située derrière l'ancienne gare du Palais.

Remis ce matin au maire Jean Pelletier, le rapport du comité d'étude sur la gare précise qu'elle comprendra un terminus ferroviaire aménagé autour de six nouvelles voies venant du Nord et une gare d'autobus, plaque tournante du trafic urbain et interurbain.

Un immeuble à bureaux de \$16.8 millions pour 33.000 mètres carrés de superficie complètera ce qui constituera la pierre d'assise de la

revitalisation de tout le quartier dit du Palais.

Chassées de leur emplacement et rebaptisées "galeries marchandes", les halles du Palais seront scindées de deux marchés distincts, l'un étant situé à la tête du bassin Louise, l'autre se retrouvant à l'ouest de la vieille gare aux abords de l'autoroute Montmorency dans le prolongement du mail St-Roch.

Le rapport traite en détails du réaménagement de la circulation automobile que rendra nécessaire la construction d'un complexe aussi imposant juste à côté du nouveau Pa-

lais de justice de Québec.

Évalué à \$6 millions, ce réaménagement vise à maintenir en tout temps un flux normal autour de la gare, sans embouteillages ni retards. Il prévoit la construction de cinq parcs de stationnement offrant 1.800 places. Il propose le prolongement, la fermeture et l'ouverture de quelques rues, ainsi que le percement d'un tunnel réservé au trafic lourd.

Cet ensemble d'interventions devrait rendre plus accessibles les diverses formes de transport collectif qui s'établiront gare du Palais, laquelle prévoit le rapport, devrait recevoir

quelque 11.000 voyageurs par jour vers 1995.

Manuel de référence dans toute la politique municipale de transport en commun, le rapport du comité d'étude met un terme à deux années de rencontres et de consultations entre tous les intervenants du dossier transport.

Ces intervenants comprennent la ville de Québec, Via Rail Canada, la SCHL, le MEER, la CTCUO, l'Association des propriétaires d'autobus du Québec, le Canadien National, la société Auto-Parc, l'Office de planification et de développement du Québec.

Les juristes étudient la portée du jugement de la Cour suprême

QUEBEC (PC) — Les juristes du gouvernement sont à approfondir leurs opinions sur la portée du jugement de la Cour suprême du Canada, a fait savoir hier le ministre de la Justice, M. Marc-André Bédard.

Interrogé à l'Assemblée nationale par le chef de l'Opposition officielle, M. Claude Ryan, le ministre a précisé qu'il avait aussi donné instruction aux juristes de déterminer quels ré-

glements municipaux ou scolaires pouvaient être de la nature d'une législation déléguée.

Le ministre de la Justice a rappelé que les avis juridiques qu'il avait obtenus jusqu'à maintenant portaient à conclure que le jugement de la Cour suprême sur la loi 101 englobait non seulement les lois promulguées par le gouvernement, mais aussi tout ce qui est entendu par législation déléguée.

Théâtre Canadien

VEN. à JEU.
-21-22-23-24-25-26-27-
DECEMBRE

Le gendarme les a démasqués mais personne ne veut le croire!

LES SITUATIONS LES PLUS COCASSES, LES GAGS LES PLUS FARFELUS DANS LE MEILLEUR DE FUNES DEPUIS 10 ANS!

LOUIS DE FUNES

UN FILM DE JEAN GIRAULT Adaptation de Jacques VILFRID

AUSI POURSUITE INFERNALE LA PRODUCTION LA PLUS SPECTACULAIRE DE L'ANNEE!

Représentation continue tous les dimanches à compter de 13h00.

Matinée pour enfants tous les samedis à compter de 13h00.

"ILS" se cachent parmi la population de St-Tropez!

LES SITUATIONS LES PLUS COCASSES, LES GAGS LES PLUS FARFELUS DANS LE MEILLEUR DE FUNES DEPUIS 10 ANS!

MOINS DE 14 ANS \$1.25

PIERRE DAVID présente

LE GENDARME ET LES EXTRA-TERRESTRES

Avec LOUIS DE FUNES

Plus 2^e film aux cinémas suivants: royaume 1 saganey bellevue

Les cinémas France-Film vous souhaitent un Joyeux Noël

Découvrez les rites étranges de cette bizarre secte pseudo-religieuse

18 ANS

BRIGADE MONDAINE LA SECTE DE MARRAKECH

Plus 2^e film aux cinémas suivants: cartier élysée

TOUS LES JOURS, CET HOMME FAIT UN MIRACLE!

JE VOUS FERAI AIMER LA VIE

Marie Dubois, Julien Guiomar, Jean-Claude Massoulié dans un film de Serge Korber Musique de Michel Legrand

Avec C'EST DINGUE MAIS ON Y VA

Avec le royaume 3

DEVOLÉ PAR SCOTLAND YARD LE SECRET DE SHERLOCK HOLMES

MEURTRE PAR DECRET

CHRISTOPHER PLUMMER JAMES MASON DONALD SUTHERLAND

Elle est douce d'une FORCE DIABOLIQUE

HORRIBLE CARNAGE

Avec le royaume 2

14 ANS

DANS QUELQUES MINUTES, LE CAUCHEMAR VA COMMENCER...

Comment SURVIVRE quand les forces de la nature se déchangent?

CYCLONE

ARTHUR KENNEDY

capitol

centre

NE MANQUEZ PAS

Au théâtre ce soir

Piège pour un homme seul

«C'est la pièce miracle de ma carrière.»

Robert Thomas (Le Figaro, 16 novembre 1979)

le vendredi 21 décembre à 20h30 deuxième diffusion en matinée, le vendredi 28 décembre à 13h

Dans un chalet savoyard, Daniel et Elizabeth passent une lune de miel agitée. Au bout de deux jours, Elizabeth disparaît sans laisser de traces. Quelque temps plus tard, le curé du village arrive chez Daniel en compagnie d'Elizabeth, repentante. Daniel réalise cependant que ce n'est pas sa douce moitié qui est revenue, mais un sosie qui, selon lui, a monté ce piège avec la complicité du curé.

Comédie policière de Robert Thomas avec Michel Le Royer, Robert Thomas, Jean-Marie Prossier, Bernard Durant, Geneviève Fontanel et Jackie Sardou.

La télévision française au Québec

Les meilleures émissions de France... sur le câble!

campagne électorale

en bref

Grenier candidat conservateur

SHERBROOKE (PC) — Selon le quotidien La Tribune, le député de Mégantic-Compton à l'Assemblée nationale, M. Fernand Grenier, doit annoncer vendredi son intention de briguer les suffrages sous la bannière du Parti progressiste-conservateur à l'élection fédérale du 18 février.

Si cette nouvelle s'avère exacte, la région des Cantons de l'Est aura perdu en quelques jours la moitié de sa députation, soit deux députés sur quatre — M. Maurice Bellemare, député de Johnson, ayant annoncé sa démission mercredi.

Le député unioniste aurait donc décidé de tenter sa chance sur la scène fédérale et contesterait le siège du libéral sortant, M. Claude Tessier.

La décision de M. Grenier serait annoncée officiellement vendredi au cours d'une conférence de presse.

Les rumeurs de la candidature possible de M. Grenier aux élections fédérales ont commencé à circuler cette semaine après sa rencontre avec le premier ministre Joe Clark. Toutefois, M. Grenier n'a pas voulu commenter la nouvelle.

Donald Macdonald

TORONTO (PC) — L'ex-ministre fédéral des Finances, M. Donald Macdonald, a décidé de ne pas briguer les suffrages aux élections générales du 18 février parce qu'il considère que cela constituerait un pas en arrière dans sa carrière.

"Si l'on m'avait invité à me présenter et à assumer le leadership (libéral) tout en fournissant ma propre interprétation du leadership au Canada à ce moment-ci, alors j'aurais accepté de prendre cette requête en considération", a expliqué M. Macdonald, au cours d'une interview radiophonique.

"Or, il s'agirait de retourner au même point où j'étais en 1977, c'est-à-dire, de jouer un rôle de second plan. Malgré tout le respect que j'éprouve pour lui (Pierre Trudeau), j'estime que ce serait faire un pas en arrière dans ma carrière. J'estime que mon apprentissage a assez duré", a-t-il conclu.

Johnson apporte un rectificatif

QUEBEC (PC) — M. William Johnson, correspondant du Globe and Mail de Toronto, à Québec, a déclaré hier qu'il n'avait "aucune intention" de se présenter candidat libéral à d'éventuelles élections au Québec.

La Presse Canadienne a rapporté, le 17 décembre, que le nom de M. Johnson figurait parmi plusieurs autres comme candidats libéraux possibles dans l'ouest de Montréal.

M. Johnson a tenu à nier une telle éventualité.

Election sans Woolliams

OTTAWA (PC) — Le député conservateur de Calgary-Nord, M. Eldon Woolliams, qui avait été laissé de côté par le premier ministre Clark lorsque celui-ci avait constitué son cabinet, a annoncé jeudi qu'il ne briguerait pas les suffrages le 18 février.

Agé de 63 ans et député de Calgary-Nord depuis 1958, M. Woolliams a expliqué au cours d'une interview téléphonique depuis Calgary que l'ami de M. Clark qui cherchera à lui succéder dans son comté n'est même pas assuré d'obtenir l'investiture.

Tout en reconnaissant qu'il avait été désappointé de n'avoir pas été invité à faire partie du conseil des ministres après la victoire conservatrice du 22 mai 1979, M. Woolliams a expliqué qu'après huit campagnes électorales, "le moment était venu pour lui de s'intéresser à autre chose".

Il a toutefois admis que sa décision aurait probablement été différente s'il avait fait partie du cabinet conservateur. Il estime d'ailleurs qu'il avait l'expérience et la compétence pour diriger un ministère. Il est d'avis que la région de Calgary aurait dû être représentée au sein du cabinet.

M. Woolliams n'est d'ailleurs qu'un des nombreux vétérans conservateurs qui ont été laissés pour compte par M. Clark qui leur a préféré des collaborateurs plus jeunes quoique moins expérimentés.

Lancement de la campagne libérale

Trudeau fait des promesses à l'Ouest

par Patricia Poirier

WINNIPEG (PC) — Le chef du parti libéral a lancé sa campagne électorale hier à Winnipeg en promettant de tout mettre en oeuvre afin que les citoyens de l'Ouest canadien puissent désormais jouer un rôle de premier plan tant au sein de son parti que dans l'administration du pays.

Conscient de la faiblesse de son parti dans l'ouest, M. Trudeau a expliqué à quelque 300 militants libéraux qu'il entend cette fois-ci faire passer son message en s'appuyant sur le travail d'équipe.

"Au cours de cette campagne, ce sera évident que c'est l'équipe... C'est le parti libéral et c'est avec l'aide de tous les libéraux que nous préparons la voie et le destin de ce pays pour les années '80", a-t-il déclaré.

M. Trudeau, qui prononçait son premier discours électorale devant des militants du parti dans l'ouest, réunis à Winnipeg à la toute hâte, a souvent eu recours au pronom "nous" pour expliquer son programme, tentant ainsi de mettre l'accent sur la participation de tous ses partisans.

Les militants

La réunion avait été organisée immédiatement après que M. Trudeau eut annoncé mardi qu'il dirigerait encore une fois le parti libéral au cours de cette campagne électorale. Le 22 mai, les libéraux n'ont réussi à faire élire que trois députés dans l'ouest, soit deux au Manitoba et un en Colombie-Britannique.

Le chef a soutenu que cela allait changer en rappelant que ce sont les militants qui élaboreraient le programme politique du parti pour ce qui touche les questions de l'ouest.

M. Trudeau a participé à une telle séance de stratégie au cours de l'après-midi, mais n'a pas révélé ses propositions concrètes.

Il en a toutefois profité pour s'attaquer au gouvernement de M. Joe Clark en soulignant que les conservateurs avaient

abandonné certaines de leurs promesses électorales.

Il a fait allusion à la promesse qui visait à réduire les impôts pour les familles à revenus faibles et moyens, alors que le budget avait proposé une augmentation de la taxe d'accises pour financer un programme de crédits au logement qui favoriserait les mieux nantis.

Les Canadiens, de l'avis de M. Trudeau étaient prêts à accepter certains sacrifices si nécessaires pour redresser la situation économique, mais n'étaient pas disposés à accepter ce genre d'injustice.

Mesures régressives

Le chef libéral a répété que son parti ne pouvait accepter un budget prévoyant des mesures aussi régressives, d'autant plus que les conservateurs s'approprient à prendre d'autres mesures inacceptables quant à l'avenir de Pétro-Canada, par exemple.

Avant de participer aux séances de stratégie, M. Trudeau a accordé une entrevue à la télévision locale où il a répété qu'il ne croyait pas jeudi dernier lorsque le gouvernement a été défait qu'il serait plébiscité et appelé à rester à la direction du parti.

En fin d'après-midi, M. Trudeau, qui ne voyage pas avec les journalistes dans l'avion nolisé s'est envolé vers Toronto à bord d'un vol commercial.

Vendredi, il devait rencontrer le chef du parti libéral ontarien, M. Stuart Smith, puis s'entretenir avec quelques militants avant de rentrer à Ottawa.

Pétro-Canada

Clark s'engage à remettre des actions aux citoyens canadiens

VANCOUVER (PC) — Le premier ministre Joe Clark s'est engagé hier à remettre gratuitement cinq actions de Pétro-Canada à tous les citoyens canadiens adultes, ainsi qu'aux enfants vivant à ce moment-là lorsqu'ils auront atteint 18 ans.

Le gouvernement conservateur entend par contre garder le tiers des actions de Pétro-Canada qui, en outre, perdra son statut de société de la couronne pour devenir une compagnie privée, dont les actions seraient transigées à la Bourse.

Les Canadiens et les institutions canadiennes pourraient par ailleurs acquérir des actions de Pétro-Canada jusqu'à une limite de trois pour cent.

Tel est l'essentiel de la proposition qu'a exposée le chef conservateur, au cours d'une allocution prononcée devant la Chambre de commerce de Vancouver dans le cadre de sa tournée électorale.

Promesse

M. Clark adopte ainsi la principale recommandation d'un groupe d'étude formé par son gouvernement et donne suite à son engagement de la dernière campagne électorale, alors qu'il avait promis de céder Pétro-Canada au secteur privé.

Le premier ministre a dit que le principal souci de son gouvernement était de remettre la propriété de Pétro-Canada à la population canadienne.

Il a soutenu que la société, telle que créée par le précédent gouvernement, ne pouvait remplir le rôle qu'on lui avait confié parce que, a-t-il dit, son mandat est contradictoire: servir l'intérêt public et faire des profits.

M. Clark a déclaré qu'il propose d'élargir le rôle de Pétro-Canada pour en faire une société pouvant s'intéresser à toutes les facettes du secteur des ressources, et non seulement à l'exploitation pétrolière.



DIRECTION — Le chef libéral Pierre Trudeau indique la direction à un Père Noël. Trudeau, qui est suivi du député de Winnipeg-Fort, Garry Lloyd Axworthy, a visité Winnipeg, hier, pour lancer sa campagne pour l'élection générale du 18 février. (Photolaser PC)

Les quatre mêmes dans Prince Albert

par La Presse Canadienne

Les quatre mêmes hommes qui se sont fait la lutte, à l'élection partielle du 19 novembre dernier, pour succéder à l'ancien premier ministre John Diefenbaker dans Prince Albert, en Saskatchewan, seront à nouveau candidats à l'élection générale du 18 février prochain.

Il s'agit du néo-démocrate Stan Hovdebo, qui a défait le progressiste-conservateur Chris Eggum par 556 voix, du libéral Clyde Harradence et de l'indépendant John DePryne, qui n'a eu que 147 votes.

Dans Saint-Jean-Est, à Terre-Neuve, le ministre des Pêches, James McGrath, a annoncé son intention d'obtenir l'investiture des progressistes-conservateurs. Il a fait savoir qu'il prêterait main-forte à son collègue, le ministre des Finances, John Crosbie, qui devra souvent s'absenter de sa circonscription de Saint-Jean-Ouest pour faire campagne un peu partout au pays.

Dans Ottawa-Centre, c'est Mme Jean Pigott qui sera candidate pour les progressistes-conservateurs, après avoir essuyé la défaite dans Ottawa-Carleton contre le libéral Jean-Luc Pépin à l'élection du 22 mai.

Le libéral John Evans, dans Ottawa-Centre, avait battu le sénateur Robert de Cotret, qui se présentera maintenant au Québec.



SAINTE NUIT — Le premier ministre Joe Clark et son épouse Maureen McTeer ont chanté des cantiques de Noël avec un groupe d'enfants à Stony Plain, en Alberta. Le premier ministre faisait campagne dans son comté de Yellowhead. (Photolaser PC)

Broadbent rejette la suggestion de Clark

WINNIPEG (PC) — M. Broadbent a tenu hier à rejeter la suggestion du premier ministre Clark de remettre des actions de Pétro-Canada à chaque citoyen du Canada. A son avis, cette société de la Couronne se devra désormais de placer la recherche du profit avant l'intérêt commun de tous les Canadiens.

"Avec la proposition de M. Clark, Pétro-Canada se comportera dorénavant comme toutes les multinationales du pétrole", a-t-il ajouté.

A son avis, il ne faut donc plus compter sur Pétro-Canada pour assurer la mise en valeur des sables bitumineux de l'Athabaska au grand profit de la population canadienne. M. Broadbent a soutenu que Pétro-Canada aurait pu faire épargner des centaines de millions de dollars aux contribuables en assumant seul le développement des sables bitumineux.

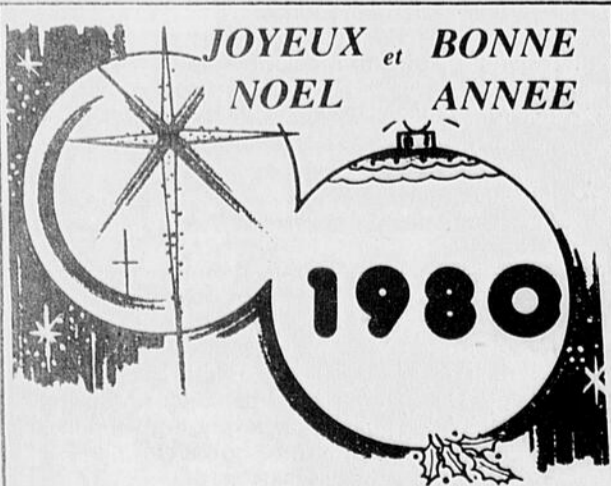
Contrairement au dossier constitutionnel, M. Broadbent s'est montré fort volubile sur la question de Pétro-Canada, dont il revendique la paternité pour son parti et qu'il voudrait voir devenir le seul importateur de pétrole au pays.

En fait, il proposait plutôt cette semaine, à l'occasion de son passage à Halifax, que cette société de la couronne se lance dans la vente au détail de produits pétroliers, grâce à la mise sur pied d'un réseau pancanadien de stations-service portant son nom et arborant la feuille d'érable rouge. Il a suggéré également, dans un discours prononcé dans la métropole jeudi, l'augmentation de la capacité de raffinage de Pétro-Canada afin d'assurer des approvisionnements plus sûrs pour l'Est du Canada, quitte à acquérir la raffinerie de Come-by-Chance, à Terre-Neuve, ou à en construire une à Montréal.

Plus tôt dans la journée, M. Broadbent s'adressait à un groupe de 400 élèves de niveau secondaire à Winnipeg. Il y a repris les thèmes qu'il a développés depuis le début de sa tournée électorale. Il a traité notamment de la nécessité pour son parti de faire tomber le gouvernement Clark, qui n'a pas su tenir ses promesses et qui a trahi la population canadienne en déposant un budget qui, selon lui, aurait mené le pays à la ruine.



RENCONTRE A L'AEROPORT — Le chef fédéral du NPD, Ed Broadbent, à gauche, et le député de Winnipeg-North Centre depuis longtemps, Stanley Knowles, sont entourés de microphones de journalistes durant un entretien, hier, à l'aéroport international de Winnipeg. (Photolaser PC)



Que l'An 80
soit pour vous tous
une année de santé
où il sera bon
de rencontrer les amis
qui vous sont chers
et avoir du plaisir.

Centre Psychiatrique
de Roberval
483, rue Bouchard
Roberval